

Bienvenue à cette nouvelle rencontre Employeurs et Mobilités !



Rencontre « Employeurs & Mobilités »

17 octobre 2024

Ordre du jour

1. Les nouveautés SYTRAL Mobilités
2. La démarche mobilité de l'Aéroport de Lyon
3. Actualités Mobilités
 - Les nouveaux accompagnements pour employeurs
 - Retour sur le Challenge Mobilité 2024
 - Zone à faibles émissions
 - Actualités vélo (OEPV, vélo-école de la Métropole, etc.)
4. En Autopartage Métropole de Lyon pour les pros

Merci aux intervenantes et intervenants du jour

- Lionel Lassagne, Aéroports de Lyon
- Stéphanie Chaussy, LPA

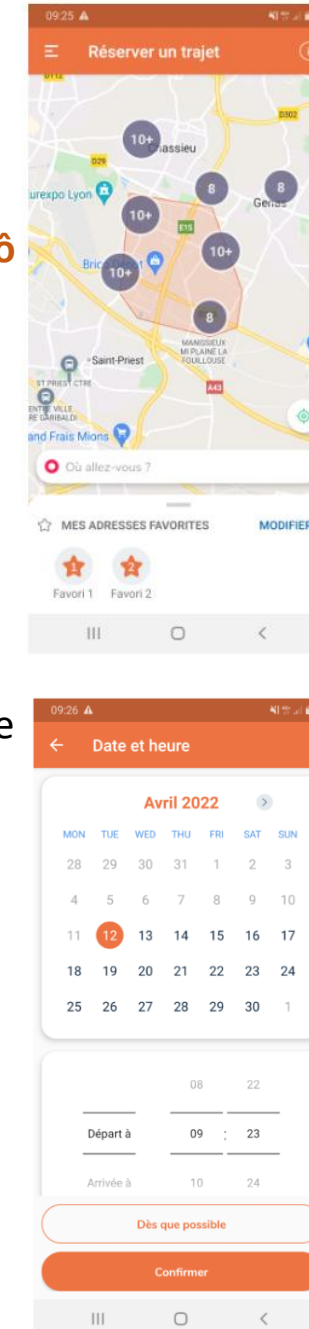
Les nouveautés SYTRAL Mobilités

TRANSPORT À LA DEMANDE : \

➤ Principes du service

L'expérience client comprend les étapes suivantes :

- ✓ via **l'application smartphone** dédiée, une interface web **tcl.fr** ou en appelant **Allô Tcl**
- ✓ Sélection d'un **trajet d'adresse à adresse** et **choix d'un horaire** de départ ou d'arrivée dès que possible ou jusqu'à un mois à l'avance
- ✓ Propositions de courses en fonction de la disponibilité des véhicules
- ✓ **Confirmation et rappel du voyage**, précision de l'horaire exact de prise en charge quelques minutes avant le voyage (notification depuis l'application mobile ou sms)
- ✓ **Guidage piéton** vers le point d'arrêt de prise en charge (à 400 mètres maximum de l'adresse demandée)
- ✓ Identification et **visualisation cartographique du véhicule** en temps réel
- ✓ **Recalage de l'horaire en temps réel** si besoin (en fonction des conditions du trafic)
- ✓ **Evaluation de la satisfaction** du voyage par le client



TRANSPORT À LA DEMANDE



Territoire Mi-Plaine



Date de lancement :
13/11/2019



Déplacements possibles :

- internes à la zone de TAD (en blanc sur la carte)
- en rabattement vers un point de correspondance du réseau TCL (ronds roses sur la carte)

Evolutions du territoire :

Oct-21: connexion à Décines Grand Large (correspondance T3)

Oct-22 : ouverture à de nouveaux points de connexion à Chassieu et Genas



Application Padam :
TCL à la demande

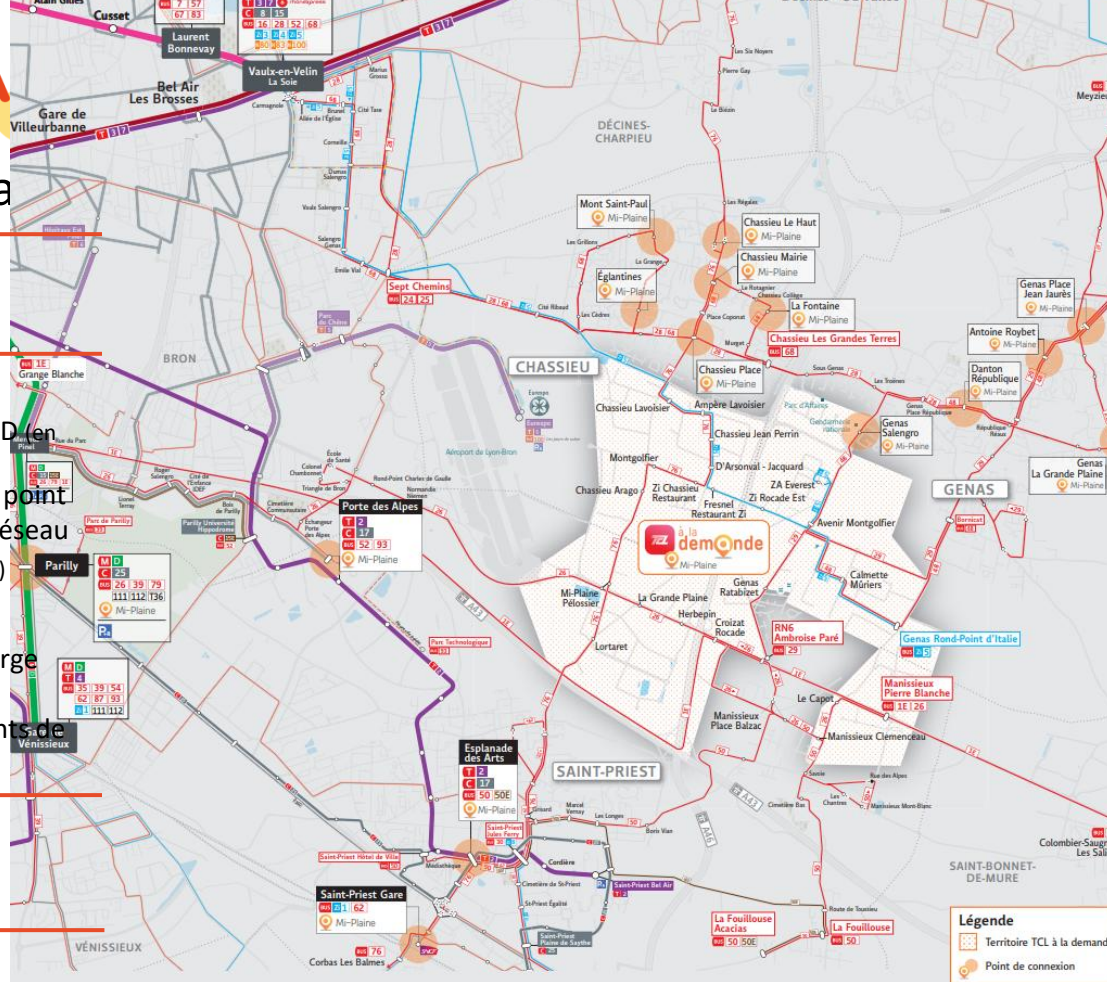


Transporteur : Berthelet

Parc : 6 véhicules (5 thermiques 9 places et 1 GNV 7 places)

Coûts d'exploitation : 525 K€/an
(hors logiciel et communication)

Coût au voyage (année 2022) : 14€



TRANSPORT À LA DEMANDE : MI-PLAINE



En 2023...



Résultats de fréquentation (données 2022 et 2023)



11 500 téléchargements (2 800 en 2023)

6 100 comptes créés (1 400 en 2023)

4,8/5 : note données par les utilisateurs



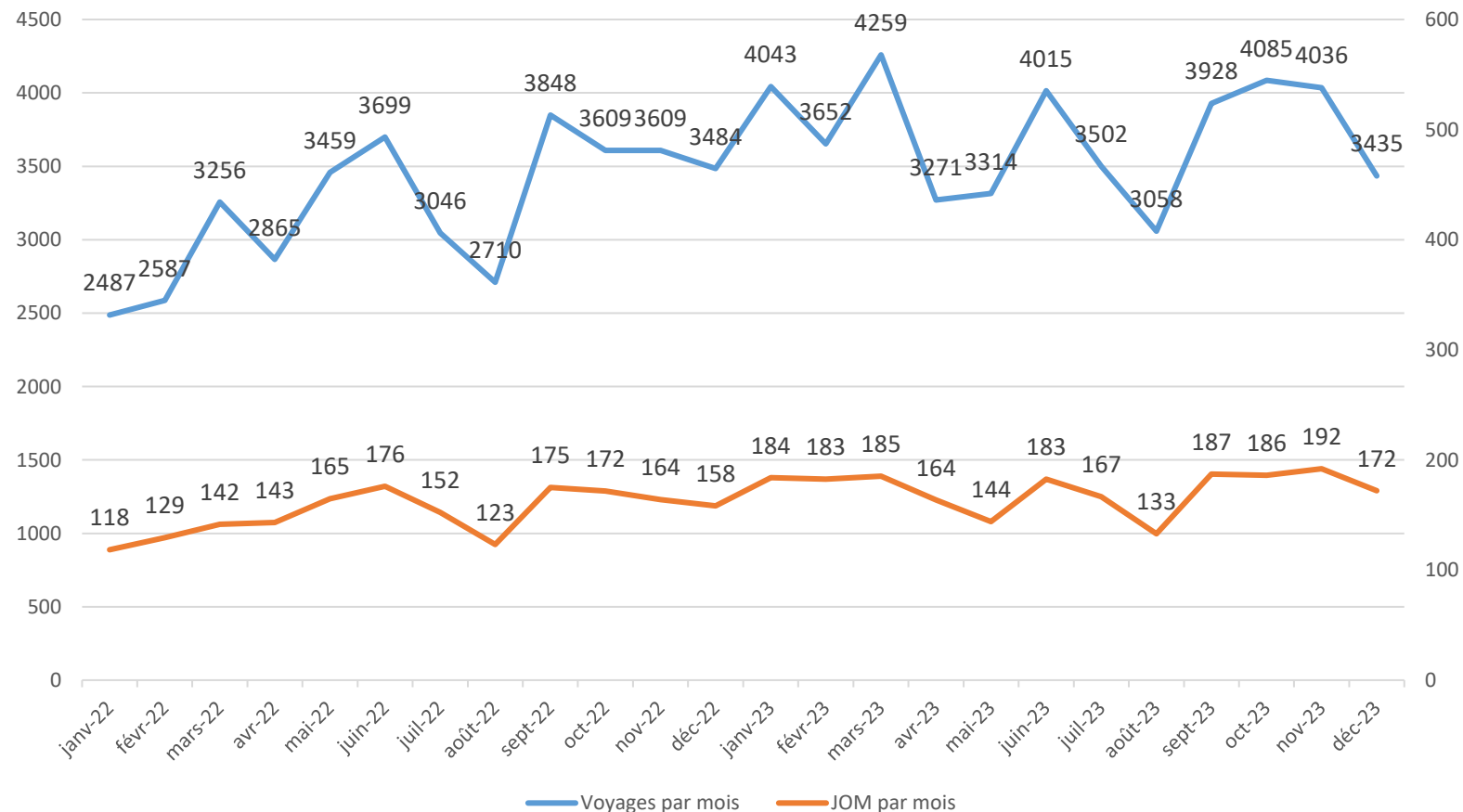
44 600 voyages réalisés (38 700 en 2022)

320 clients différents / mois en moyenne

37 nouveaux clients / mois en moyenne

4 voyages par client / semaine en moyenne

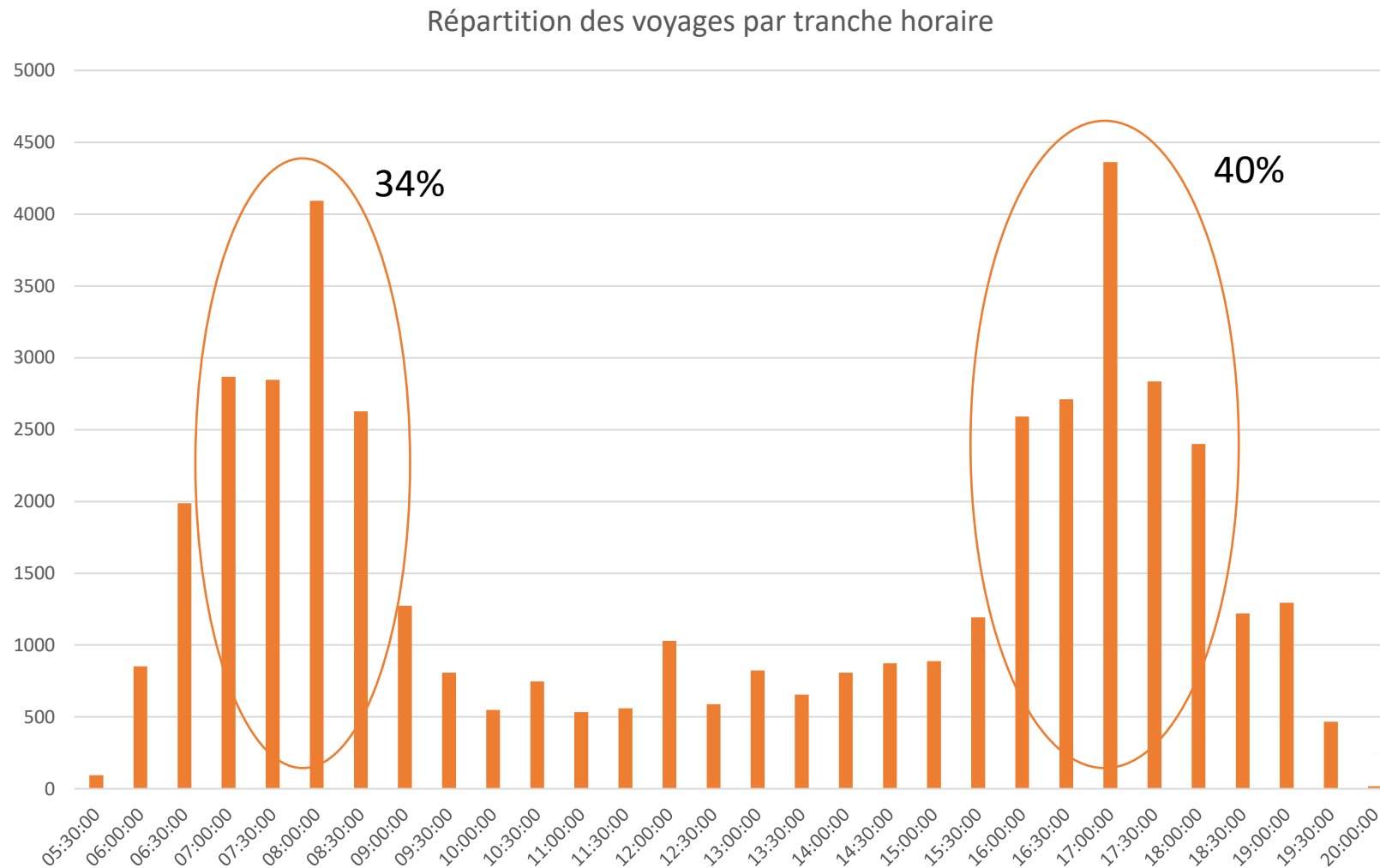
Fréquentation Mi-Plaine depuis janvier 2022



TRANSPORT À LA DEMANDE : MI-PLAINE

➤ Analyse des flux

Près de 75% des courses concentrées en heures de pointe (7h00-8h30 et 16h00-18h30).



TRANSPORT À LA DEMANDE : MI-PLAINE



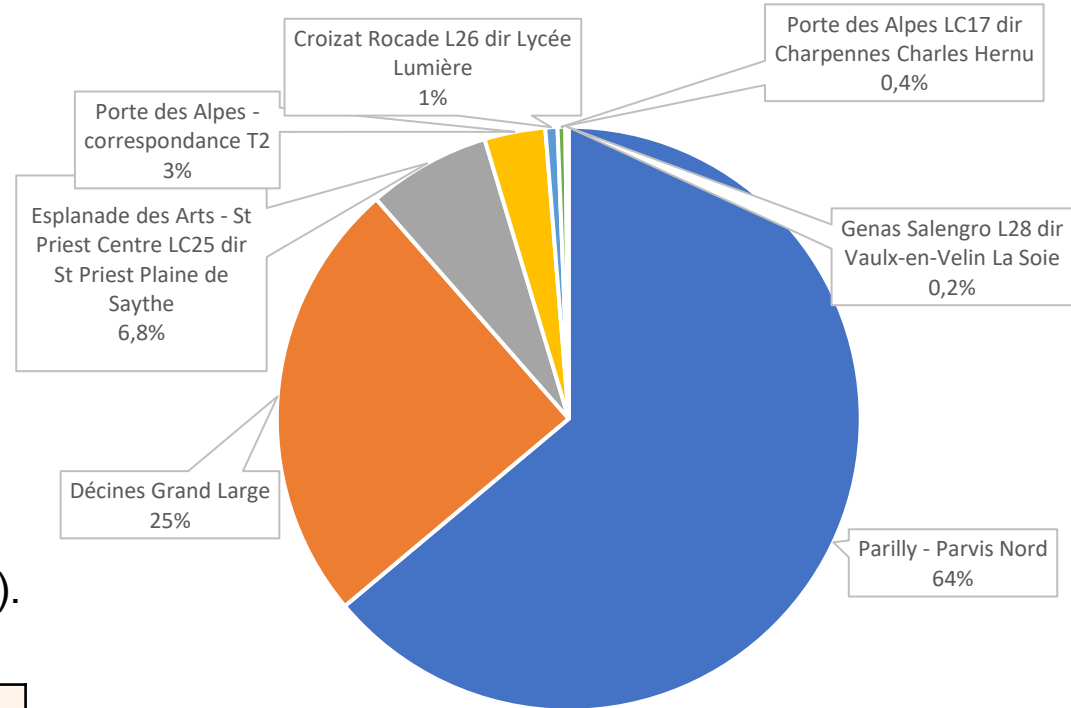
Analyse des trajets (année 2023)

Répartition des lieux de prise en charge et de dépose

98% des voyages
en correspondance avec un pôle
d'échange **mode lourd** (MD, T3, T2).

64% des voyages
en correspondance avec le métro (MD)
uniquement.

Environ **5%** des voyages en lien avec
St Priest (centre, Porte des Alpes et gare).



Commune	Arrêt	Nb montées et descentes (2023)
Genas	Danton République	261
	Genas Place Jean Jaurès	130
	Genas Salengro	18
	Genas La Grande Plaine	1
	Antoine Roybet	0
Chassieu	La Fontaine	143
	Chassieu Mairie	65
	Chassieu Place	63
	Chassieu Le Haut	40
	Eglantines	33
	Mont Saint Paul	29

Une **faible représentation de Chassieu et Genas (3%)**, malgré une ouverture à plus de point de connexion au sein des deux communes :

- 410 trajets* depuis/vers Genas, principalement Danton République, et Place J.Jaurès à la marge.
- 150 trajets* depuis/vers Chassieu, principalement vers La Fontaine, Chassieu Mairie, Chassieu Place.

**données 2023*

Secteur Vallée de la Chimie

TRANSPORT À LA DEMANDE : VALLÉE DE LA CHIMIE

➤ Service proposé



Date de lancement :
13/12/2019

Déplacements possibles :

- déplacements internes à la zone de TAD (en blanc sur la carte)
- en rabattement vers un point de correspondance du réseau TCL (ronds roses sur la carte)
- Entre Gare d'Oullins (rond marron sur la carte) et la zone d'activité Vallée de la Chimie (en pointillés marrons).



Evolutions du territoire :

Oct-23 : Extension sur les communes de Millery et Vourles + 2 points de connexion à Brignais (RRS Métro B)

Application :

- > Via : « **TCL Vallée de la chimie** » jusqu'à août 2021
- > Padam : « **TCL à la demande** » depuis septembre 2021

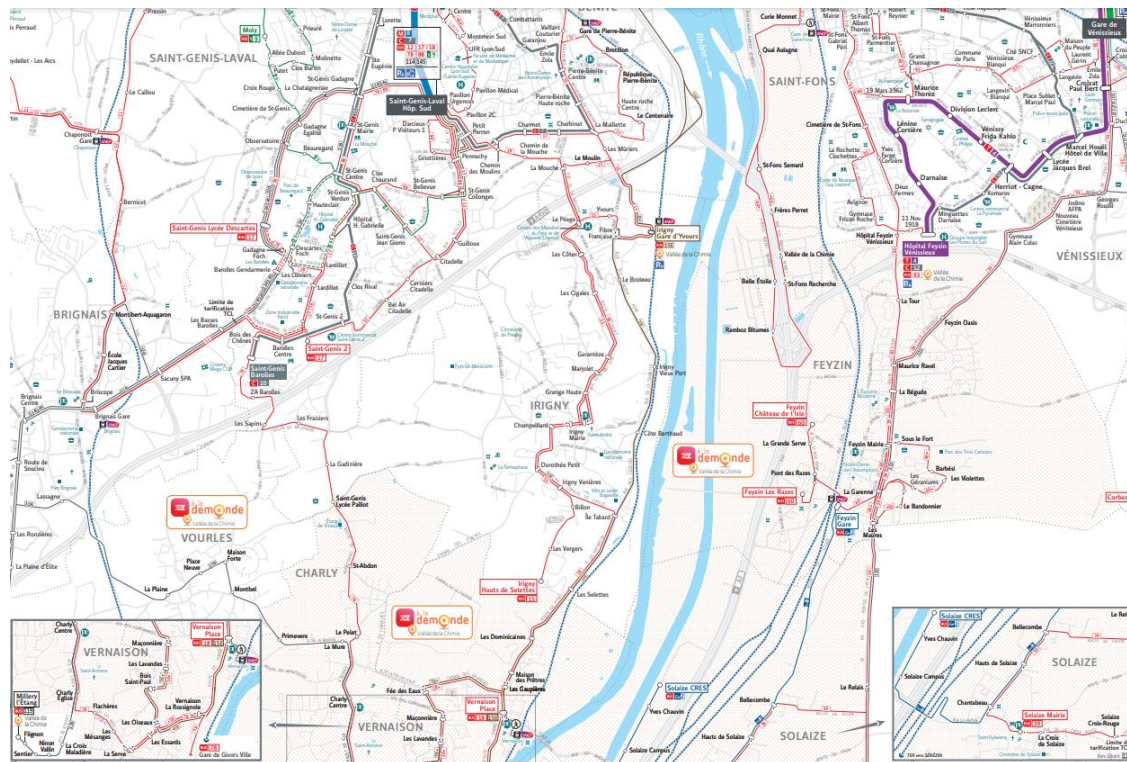


Transporteur : **TC Transport**

Parc : **8 véhicules 9 places** depuis le 23/10/23

Coûts d'exploitation : **537 K€/an**
(hors logiciel et communication)

Coût au voyage (année 2022) : **19€**



TRANSPORT À LA DEMANDE : VALLÉE DE LA CHIMIE



En 2023...

> Résultats de fréquentation (données 2022 et 2023)



2 770 téléchargements (année 2022)
930 comptes créés
4,9/5 : note données par les utilisateurs



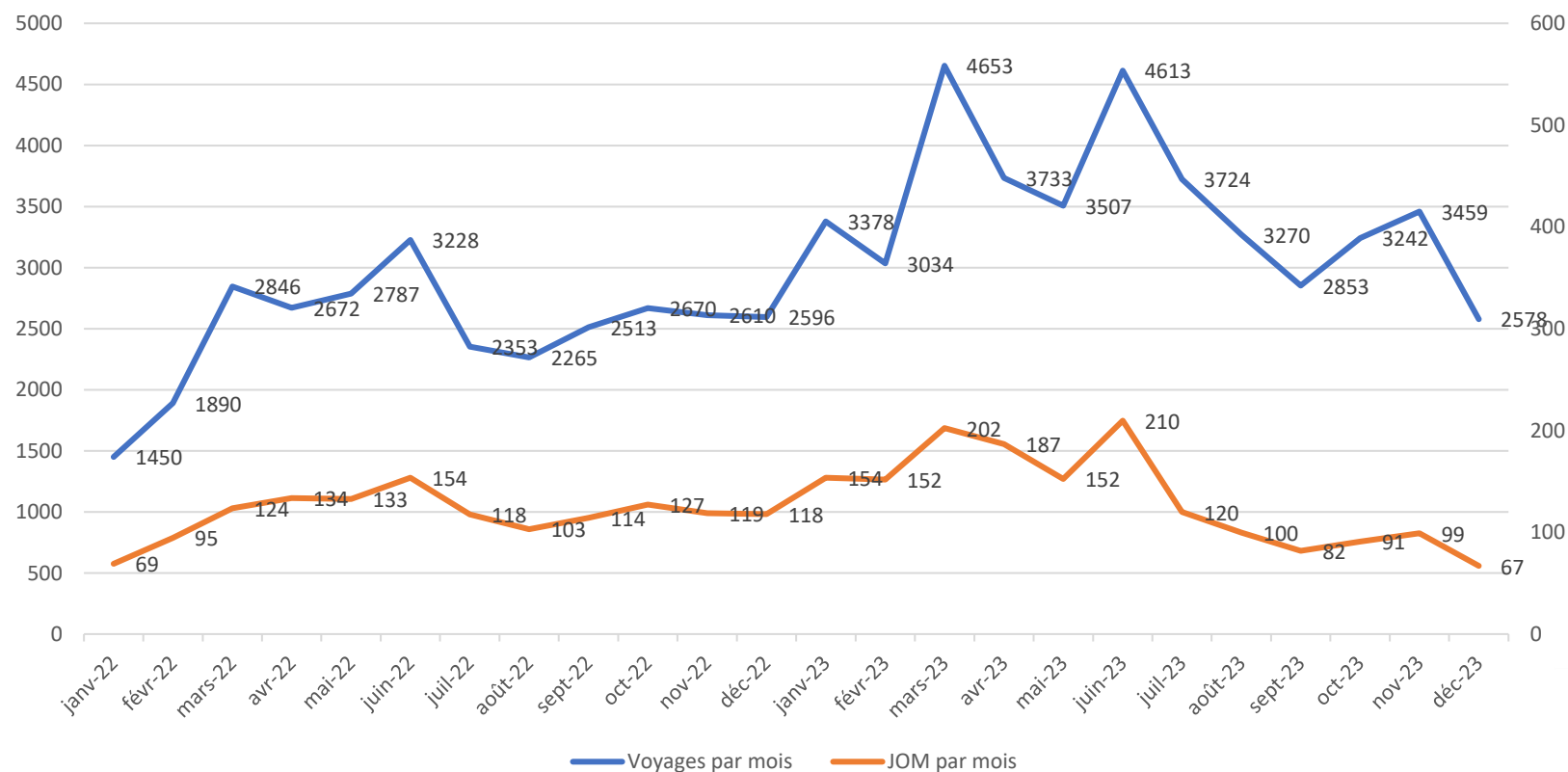
42 000 voyages réalisés en 2023 (29 900 en 2022)

265 clients différents / mois en moyenne

28 nouveaux clients / mois en moyenne

4 voyages par client / semaine en moyenne

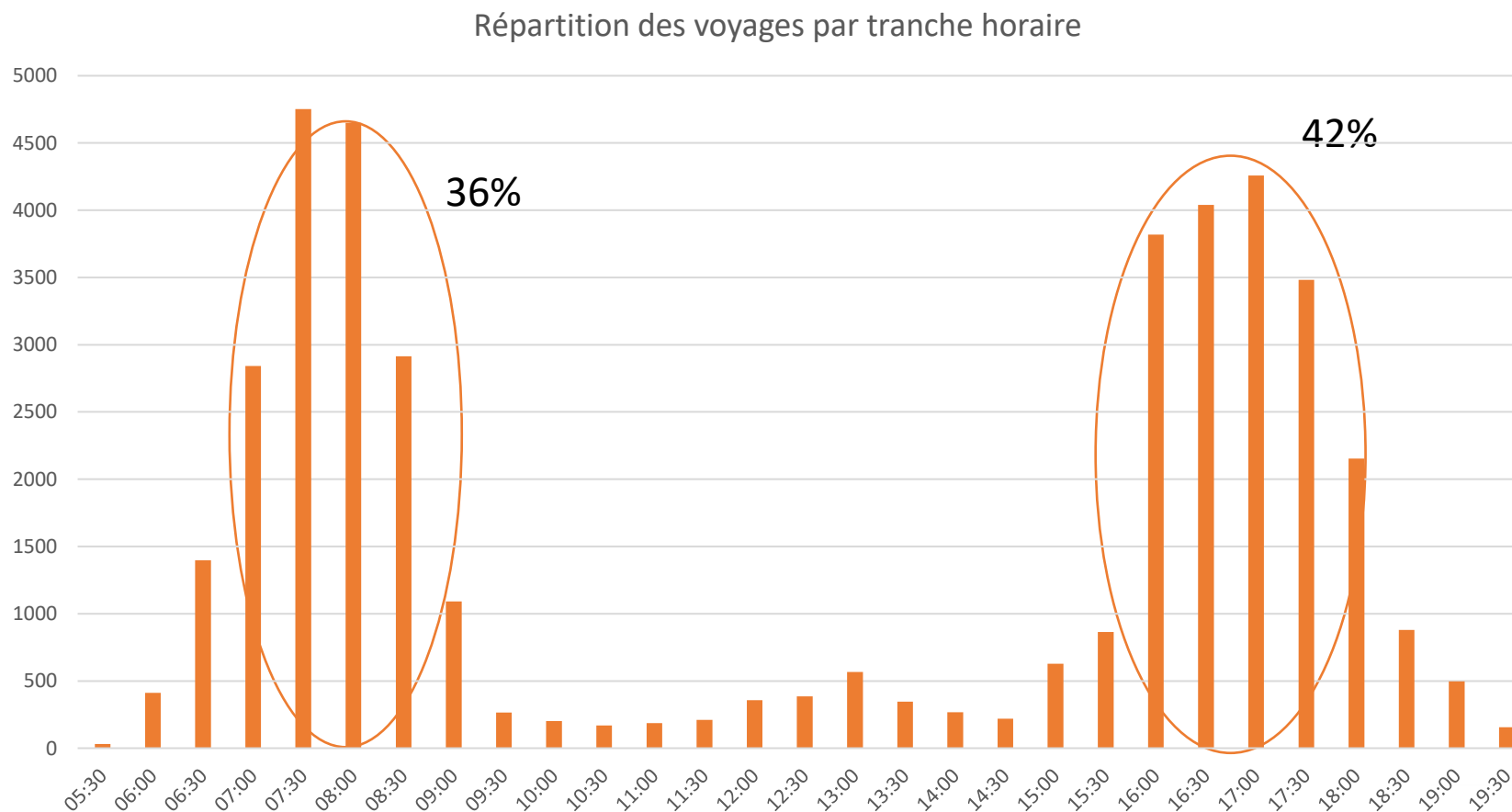
Fréquentation Vallée de la Chimie depuis janvier 2022



TRANSPORT À LA DEMANDE : VALLÉE DE LA CHIMIE

➤ Analyse des flux

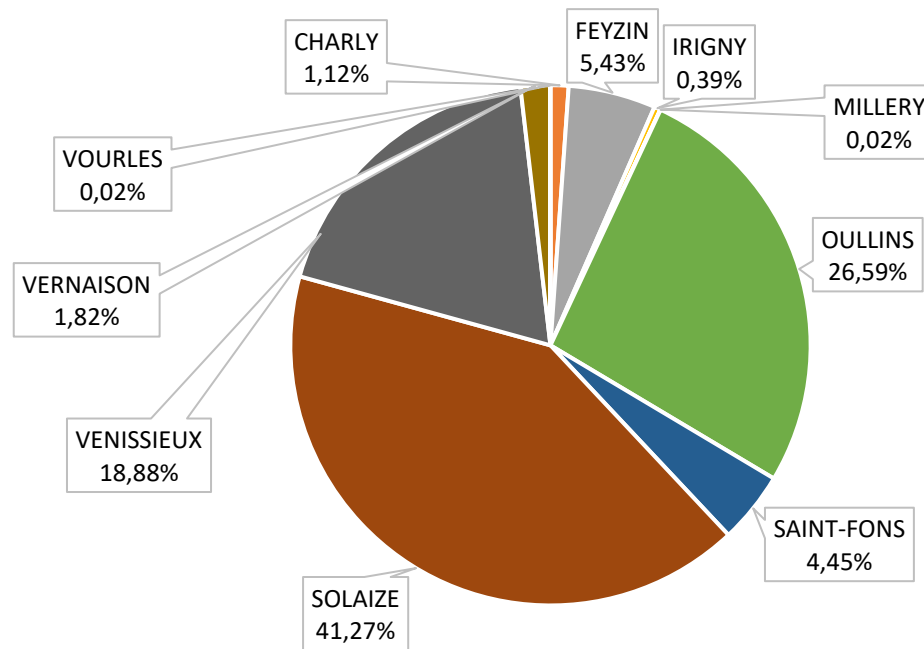
Près de 80% des courses concentrées en heures de pointe (7h-8h30 et 16h-18h).



TRANSPORT À LA DEMANDE : VALLÉE DE LA CHIMIE

> Analyse des trajets

Répartition des points de charge/dépose - Zone Vallée de la Chimie



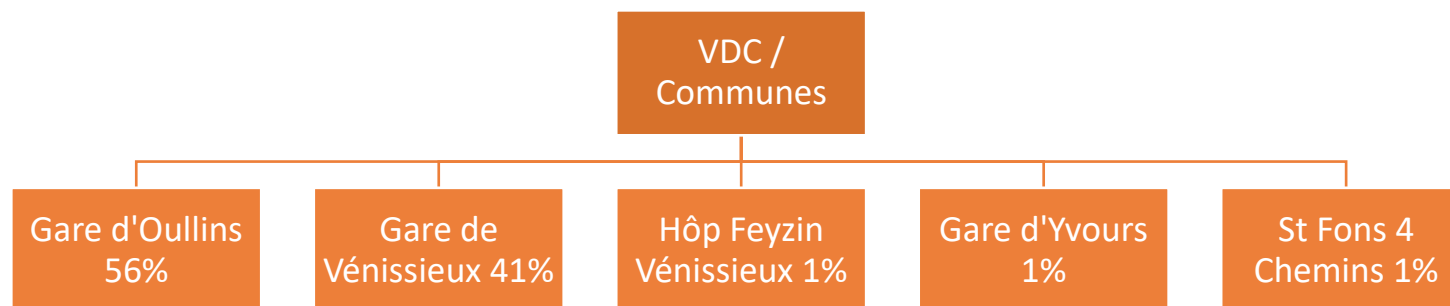
Une majorité de flux depuis/vers les
Vallée de la Chimie (51%)
voir détail sur graphique ci-contre

Une majorité de trajets en connexion avec le
métro :
Gare d'Oullins (27%) et Gare de Vénissieux (19%)
Soit près de 50% des trajets

3% seulement des trajets sont **intercommunaux**

7% des trajets permettent la liaison
rive droite (Vernaïson, Charly, Millery, Vourles,
Yvours) ↔ **rive gauche**

Les points de connexion sans connexion mode lourds sont sous-fréquentés :





Secteur Techlid

TRANSPORT À LA DEMANDE : TECHLID

➤ Territoire Techlid



Date de lancement :
04/02/2020

Déplacements possibles :



- internes à la zone de TAD (en blanc sur la carte)
- en rabattement vers un point de correspondance du réseau TCL (ronds orange sur la carte)

Evolutions du territoire :

Juin-21 : connexion à Clinique Sauvegarde

Oct-21 : connexion à Poleymieux Mairie

Nov-22 : connexion à Poleymieux-la-Tour



Application Padam

Lancement – août-21 : TCL Techlid

Depuis sept-21 : TCL à la demande
(application unique aux 3 zones)

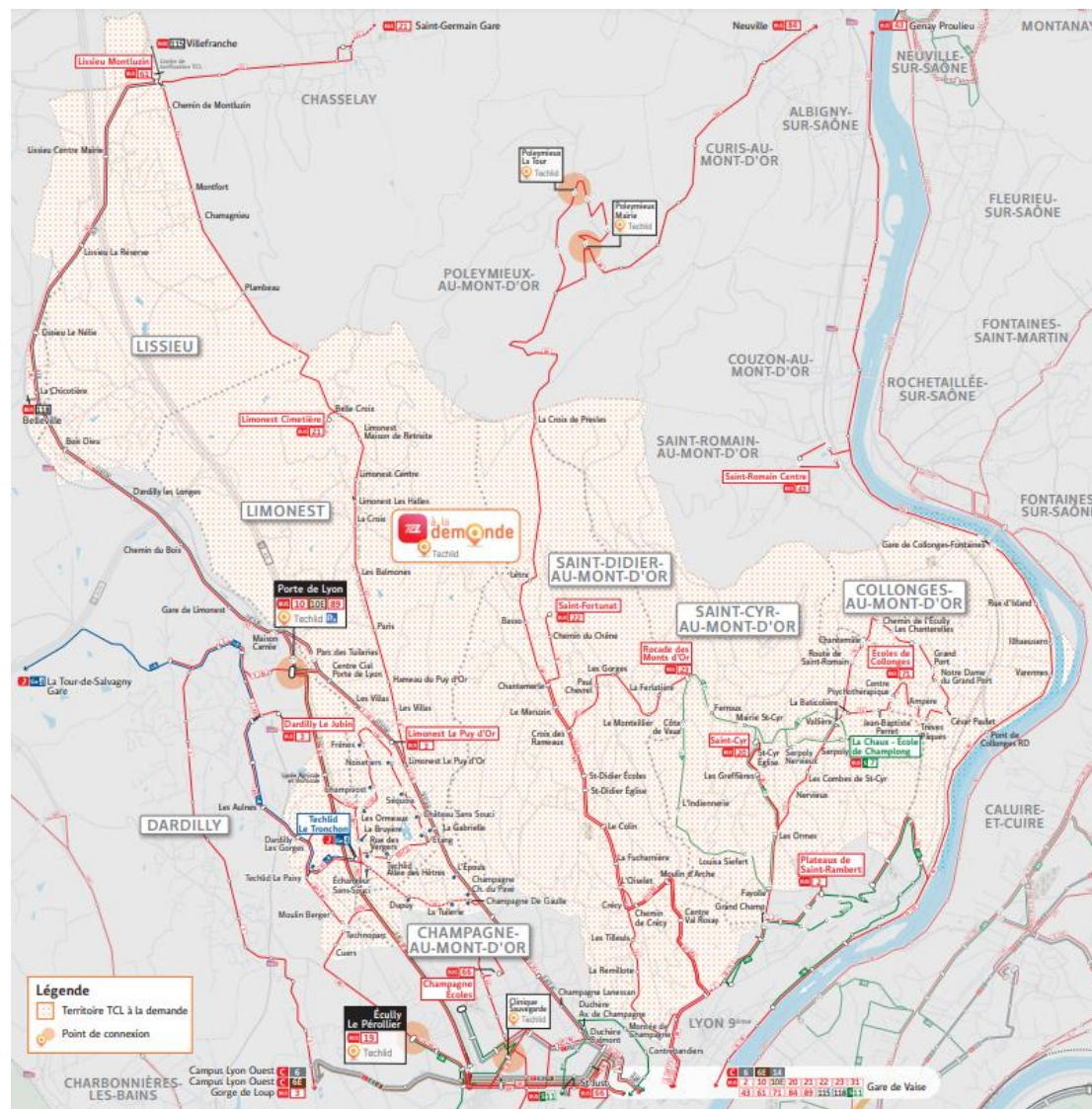
Transporteur : Autocar Planche



Parc : 6 véhicules de 9 places

Coûts d'exploitation : 590K€/an
(hors logiciel et communication)

Coût au voyage (2022) : 12€



TRANSPORT À LA DEMANDE : TECHLID



En 2023...

➤ Résultats de fréquentation (année 2023)



2 700 téléchargements
1 770 comptes créés
4,7/5 : note données par les utilisateurs



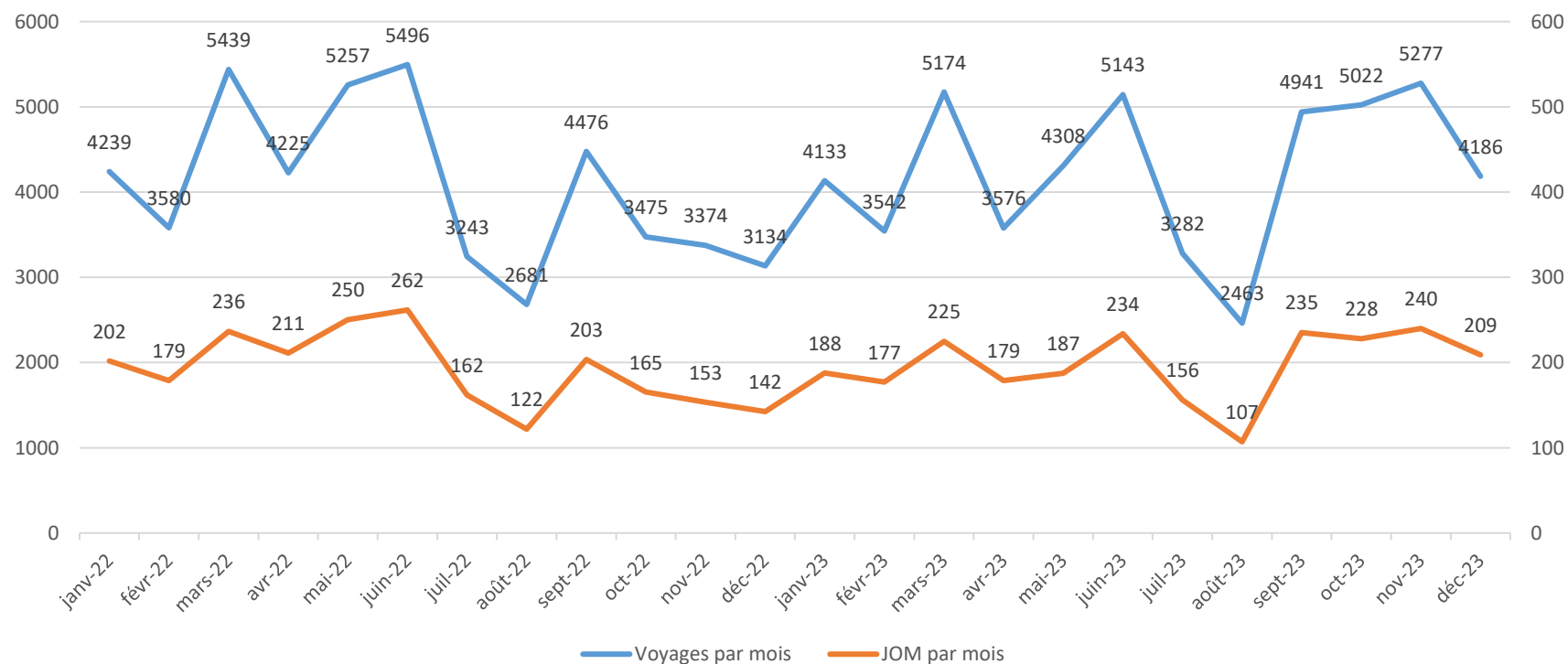
51 000 voyages réalisés

817 clients différents / mois en moyenne

28 nouveaux clients / mois en moyenne

4 voyages par client / semaine en moyenne

Fréquentation Techlid depuis janvier 2022



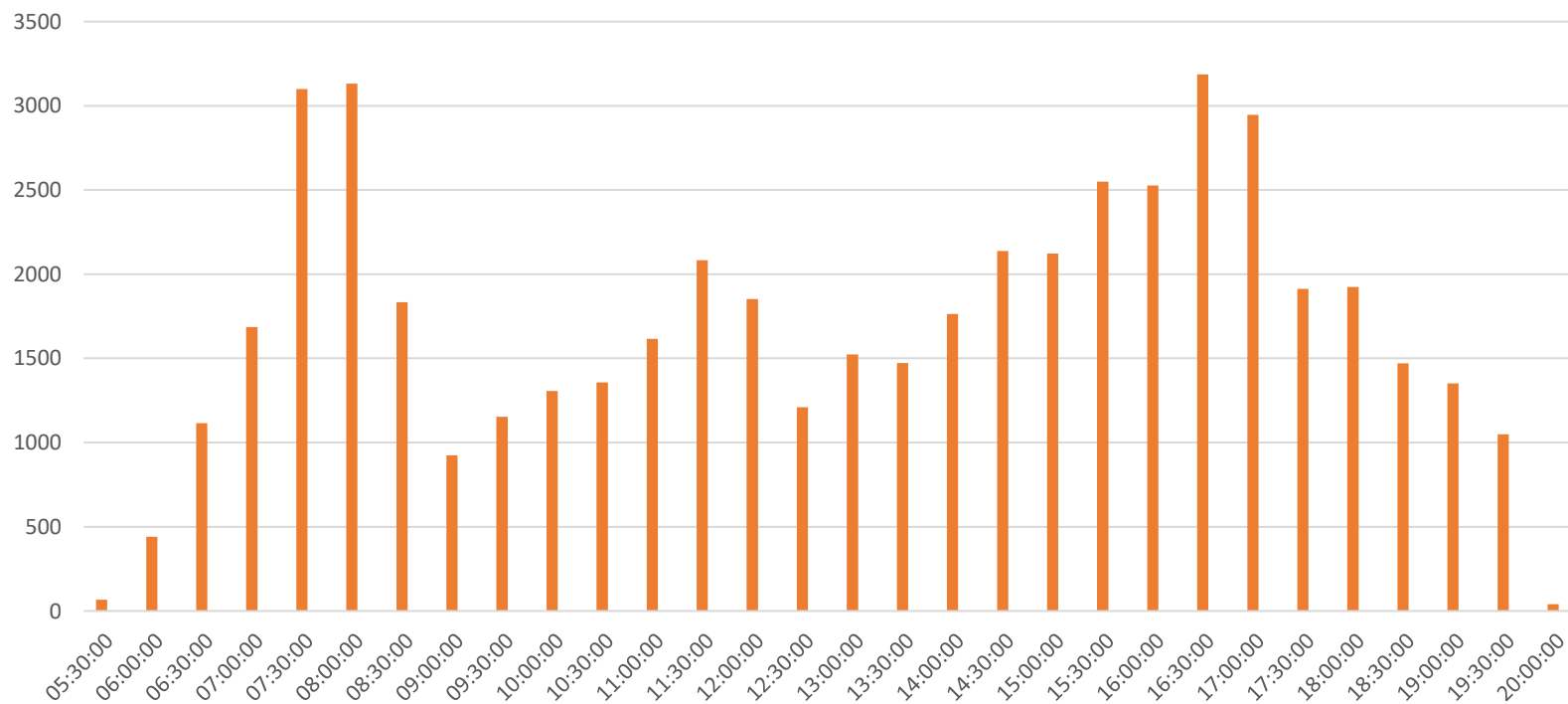
TRANSPORT À LA DEMANDE : TECHLID

> Analyse des flux

On remarque une période de pointe de 7h00 et 8h30, et de 15h00 à 18h00 (52% des trajets). Cette période de pointe est moins marquée que sur les deux autres zones.

La demande reste importante tout au long de la journée, avec 48% des flux en heures creuses. On remarque également une hausse de la demande entre 11h30 et 12h30.

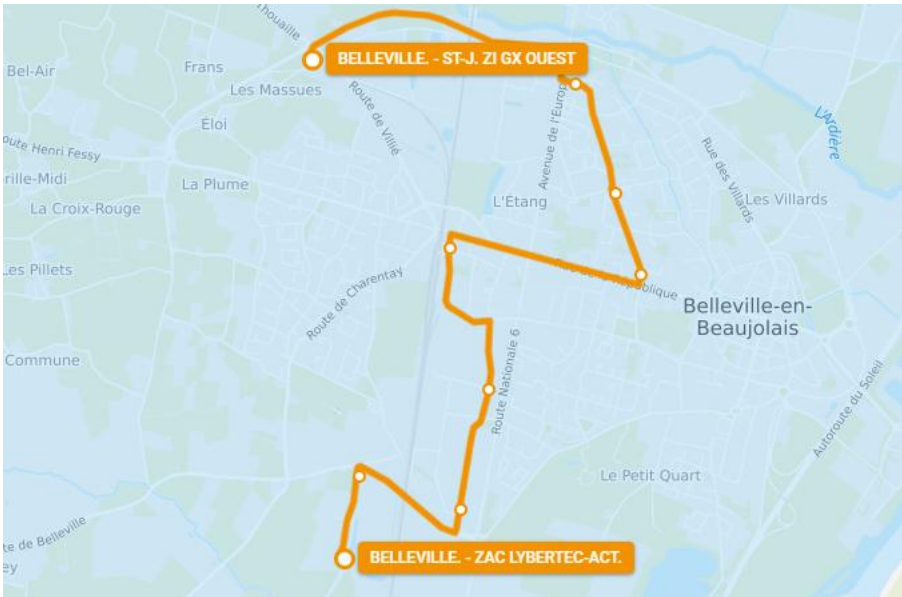
Répartition des voyages par tranche horaire



Nouvelle offre en lien avec la desserte des entreprises

Création de la ligne 234ZI

N°	Itinéraire	Nb trajets/J OM	Fréquence HP / HC
234 ZI	BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZI Les Gouchoux BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZAC Lybertec	14	60' HP 1 AR le midi



- Inaugurée en septembre 2024, la ligne **234ZI** dessert Belleville-en-Beaujolais et ses zones d'activités, dont la ZAC Lybertec et la zone industrielle Gouchoux Ouest.
- Elle fonctionne du lundi au vendredi avec **14 trajets** par jour, couvrant à la fois les périodes scolaires et de vacances.

TARIFICATION CARS DU RHÔNE	Correspondance	Jours de fonctionnement	L,M,Me,J,V						
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZAC Lybertec Action	6:12	7:12	8:12	12:36	16:36	17:36	18:36
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZAC Lybertec Hartmann	6:13	7:13	8:13	12:37	16:37	17:37	18:37
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZI Fontenailles	6:14	7:14	8:14	12:38	16:38	17:38	18:38
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZI Bois Baron	6:16	7:16	8:16	12:40	16:40	17:40	18:40
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS Gare	6:19	7:19	8:19	12:43	16:43	17:43	18:43
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS Panoramic	6:23	7:23	8:23	12:47	16:47	17:47	18:47
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS Les Pépinières	6:24	7:24	8:24	12:48	16:48	17:48	18:48
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS Le Prévert	6:25	7:25	8:25	12:49	16:49	17:49	18:49
		BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ZI Gouchoux Ouest	6:28	7:28	8:28	12:52	16:52	17:52	18:52

Création de la ligne 264ZI

N°	Itinéraire	Nb trajets/J OM	Fréquence HP / HC
264 ZI	TARARE Pépinière d'Entreprises VINDRY-SUR-TURDINE Montée de Vindry	14	60' HP 1 AR le midi

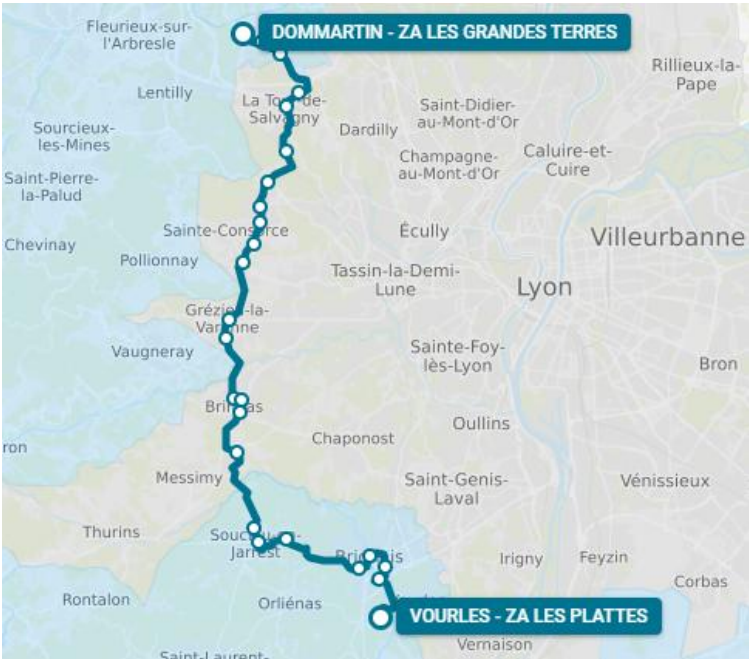


- Cette ligne relie la gare de Tarare à la Pépinière d'Entreprises de Vindry-sur-Turdine. Elle a été mise en service en septembre 2024 pour desservir efficacement les zones industrielles.
- Elle propose **14 trajets** en semaine durant l'année scolaire et **11 trajets** pendant la période estivale, facilitant les déplacements pour les salariés des entreprises locales

Correspondance		Jours de fonctionnement						
TARIFICATION CARS DU RHÔNE		Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi						
	TARARE Gare	05:50	06:55	07:25	08:05	08:55	09:25	13:40
	TARARE Aristide Briand	05:51	06:56	07:26	08:06	08:56	09:26	13:41
	TARARE Tennis	05:52	06:57	07:27	08:07	08:57	09:27	13:42
	TARARE ZI	05:54	06:59	07:29	08:09	08:59	09:29	13:44
	VINDRY-SUR-TURDINE Bd de la Turdine	05:57	07:02	07:32	08:12	09:02	09:32	13:47
	VINDRY-SUR-TURDINE Pied Vindry	05:59	07:04	07:34	08:14	09:04	09:34	13:49
	TARARE Vert Galant	06:03	07:08	07:38	08:18	09:08	09:38	13:53
	TARARE Edouard Herriot	06:05	07:10	07:40	08:20	09:10	09:40	13:55
	TARARE La Madeleine	06:06	07:11	07:41	08:21	09:11	09:41	13:56
	TARARE La Croix Jaune	06:08	07:13	07:43	08:23	09:13	09:43	13:58
	TARARE Mouillatout	06:09	07:14	07:44	08:24	09:14	09:44	13:59
	TARARE Pépinière d'Entreprises	06:10	07:15	07:45	08:25	09:15	09:45	14:00

Création de la ligne 122

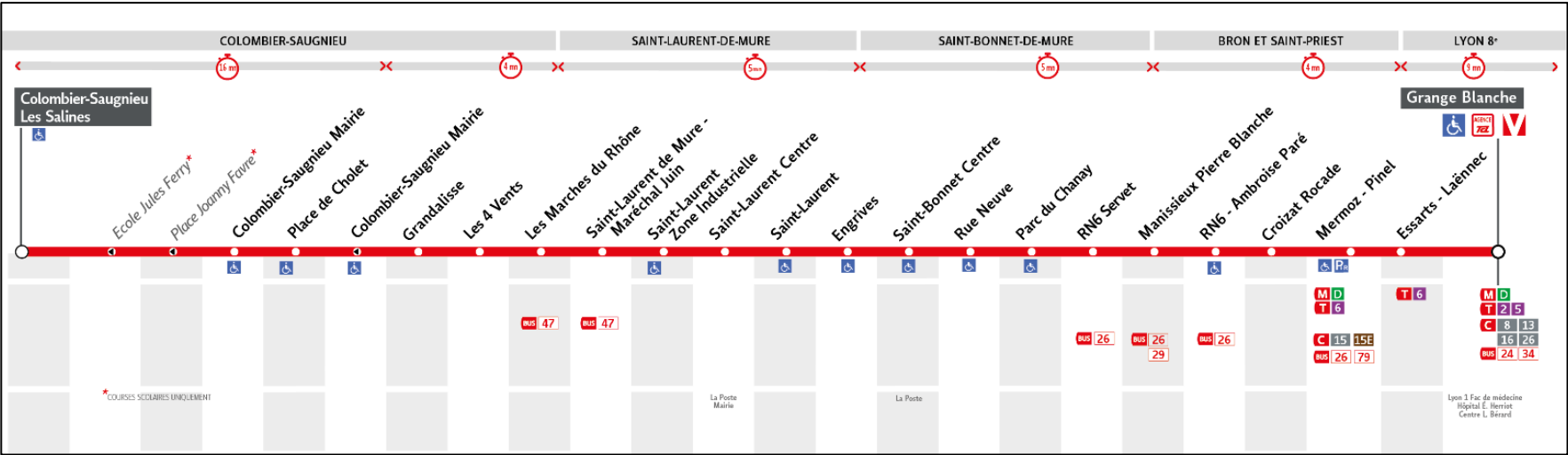
N°	Itinéraire	Nb trajets/J OM	Fréquence HP / HC
122	DOMMARTIN ZA Grandes Terres VOURLES ZA Les Plattes	16 +16	30' HP 1 AR le midi



- La nouvelle ligne 122, lancée en août 2024, relie Dommartin à Vourles et offre une desserte stratégique pour les entreprises situées dans les zones industrielles (ZI).
- Cette ligne fonctionne 7 jours sur 7, avec **8 allers-retours** par jour en semaine et 4 trajets le week-end et les jours fériés.
- Elle dessert plusieurs zones d'activités importantes, comme la ZI Les Grandes Terres, le Parc d'Activités la Tour, le campus SANOFI, et les ZA Les Plattes, ce qui facilite l'accès pour les employés de ces entreprises

Correspondance		Jours de fonctionnement		Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi					
TARIFICATION CARS DU RHÔNE	tar	TARARE Gare	05:50	06:55	07:25	08:05	08:55	09:25	13:40
		TARARE Aristide Briand	05:51	06:56	07:26	08:06	08:56	09:26	13:41
		TARARE Tennis	05:52	06:57	07:27	08:07	08:57	09:27	13:42
		TARARE ZI	05:54	06:59	07:29	08:09	08:59	09:29	13:44
		VINDRY-SUR-TURDINE Bd de la Turdine	05:57	07:02	07:32	08:12	09:02	09:32	13:47
		VINDRY-SUR-TURDINE Pied Vindry	05:59	07:04	07:34	08:14	09:04	09:34	13:49
		TARARE Vert Galant	06:03	07:08	07:38	08:18	09:08	09:38	13:53
		TARARE Edouard Herriot	06:05	07:10	07:40	08:20	09:10	09:40	13:55
		TARARE La Madeleine	06:06	07:11	07:41	08:21	09:11	09:41	13:56
		TARARE La Croix Jaune	06:08	07:13	07:43	08:23	09:13	09:43	13:58
		TARARE Mouillatout	06:09	07:14	07:44	08:24	09:14	09:44	13:59
		TARARE Pépinière d'Entreprises	06:10	07:15	07:45	08:25	09:15	09:45	14:00

Nouvelle offre ligne 1E depuis sep 2024



AVANT	APRES
77 courses	127 courses
16 conducteurs	24 conducteurs
Départs de 5h45 à 21h45	Départs de 5h18 à 22h10
Pas de cadencement	Cadencé
Fréquence en heures de pointe : au ¼ d'h	Fréquences en heures de pointe : 10 mn
Fréquence en heures creuses : 30 mn	Fréquences en heures creuse : 20 mn

En Covoit' Rendez-vous

En Covoit' Rendez-vous s'étend

- La plateforme En Covoit' RDV, historiquement En Covoit Grand Lyon, s'élargit au fur et à mesure.
- Application smartphone permettant la mise en relation d'usagers pour la pratique du covoiturage planifiés et incités financièrement par les collectivités membres.
- Les conditions tarifaires restent inchangées.
- Opéré par Karos

Quelques chiffres :

- + de 35 000 inscrits et 2 500 usagers actifs par mois
- + de 11 000 trajets passagers en septembre

Tarification et partage de frais

Trajets entre 0 et 5 km pas de soutien de la collectivité	Le conducteur perçoit 1€ par passager
	Le passager paie 1€ par trajet
Trajets entre 5 et 20 km	Le conducteur perçoit 2€ par passager
	Le passager abonné transports en commun : gratuit
	Le passager non abonné transports en commun : 0,5€ par trajet
Trajets entre 20 et 30 km	Le conducteur perçoit 2€ + 0,1€/km pour les km au-delà de 20
	Le passager abonné transports en commun : gratuit
	Le passager non abonné transports en commun : 0,5€ par trajet
Trajets de plus de 30 km pas de soutien de la collectivité pour les km au-delà de 30	Le conducteur perçoit 2€ + 0,1€/km pour les km au-delà de 20
	Le passager abonné transports en commun : 0,1€/km pour les km au-delà de 30
	Le passager non abonné transports en commun : 0,5€ par trajet 0,1€/km pour les km au-delà de 30

Comment ça marche ?



Le covoiturage, c'est quand vous voulez, où vous voulez !
En semaine comme le week-end, pour aller travailler, étudier,
ou sortir entre amis, rendez-vous sur En Covoit' Rendez-vous.

COMMENT ÇA MARCHE ?



- Prise en compte des horaires et jours récurrents, des conducteurs ou passagers favoris
- Rattachement automatique au territoire selon localisation du domicile ou du lieu de travail pour bénéficier de la tarification dédiée
- Rattachement aux communautés employeurs
- 2 trajets par jour offert pour les passagers abonnés aux transports en commun



Employeurs : comment vous impliquer ?

- L'employeurs a un vrai impact sur les comportements de ses collaborateurs !
 - Aujourd'hui les covoitureurs affiliés à des communautés employeurs représentent :
 - 24 % des inscrits au service
 - 53 % des trajets réalisés
- 2 possibilités de s'impliquer pour faire la promotion du service En Covoit' RDV

Programme de sensibilisation

- Gratuit pour l'employeur
- Mise en place d'une communauté permettant aux usagers de « se reconnaître », et à l'employeur d'avoir des statistiques dédiées
- Mise à disposition de supports d'informations sous différents formats
- Gratuité pour les passagers pendant 6 mois
- Nécessité d'un référent mobilité dans l'entreprise
- S'intègre dans la démarche de conseil en mobilité employeur

Offre premium

- Contrat spécifique payant entre Karos et l'employeur
- Pour les employeurs plus structurés, ayant des exigences fortes de résultat sur le covoiturage, souhaitant s'impliquer fortement dans la dynamique
- Karos met à disposition une plateforme de suivi de l'usage sur l'entreprise
- Visibilité renforcée de l'entreprise dans l'appli
- Gestion du forfait mobilité durable
- Accompagnement spécifique (animation complémentaires, consultant référent...)

En Covoit' RDV : et la suite ?

- 2 webinaires à destination de tous les employeurs qui souhaitent en savoir plus sur le fonctionnement de l'appli et des accompagnements employeurs

Mardi 21 janvier 8h30-9h30

Jeudi 23 janvier 13h-14h

- Information et inscription au webinaire – en laissant vos coordonnées à l'entrée de la salle ou par mail à venir
- Le covoiturage est une des solutions dans tout le bouquet d'actions que l'employeur peut mettre en place pour favoriser le report modal des salariés et l'attractivité de son entreprise. Il s'intègre donc pleinement dans la démarche globale du conseil en mobilité employeurs.
 - Les conseillers sont vos relais !

Allotissement du réseau TCL

Objectif : bâtir un réseau de transport unifié



**Réseau de transport de la
Communauté d'agglomération de
Villefranche-Beaujolais-Saône**
78 000 habitants
3,8 millions de voyages / an



**Réseau de transport
interurbain du Rhône**
338 000 habitants
5,2 millions de voyages / an



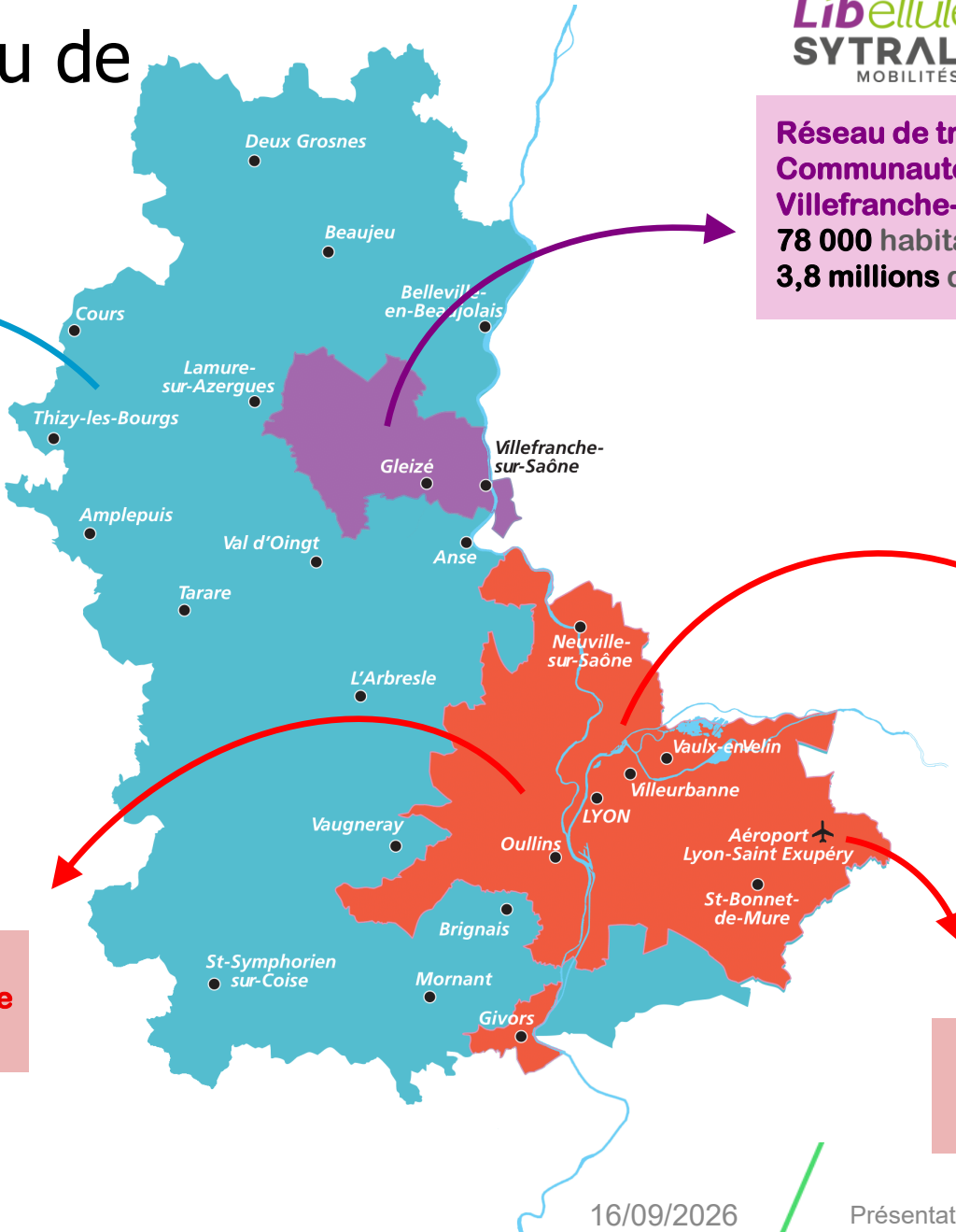
**Réseau de transport urbain
de l'agglomération
lyonnaise**
1,45 million d'habitants
1,8 million de voyages / jour
73 communes
(la Métropole + 6
communes de l'Ouest
lyonnais + la CCEL)



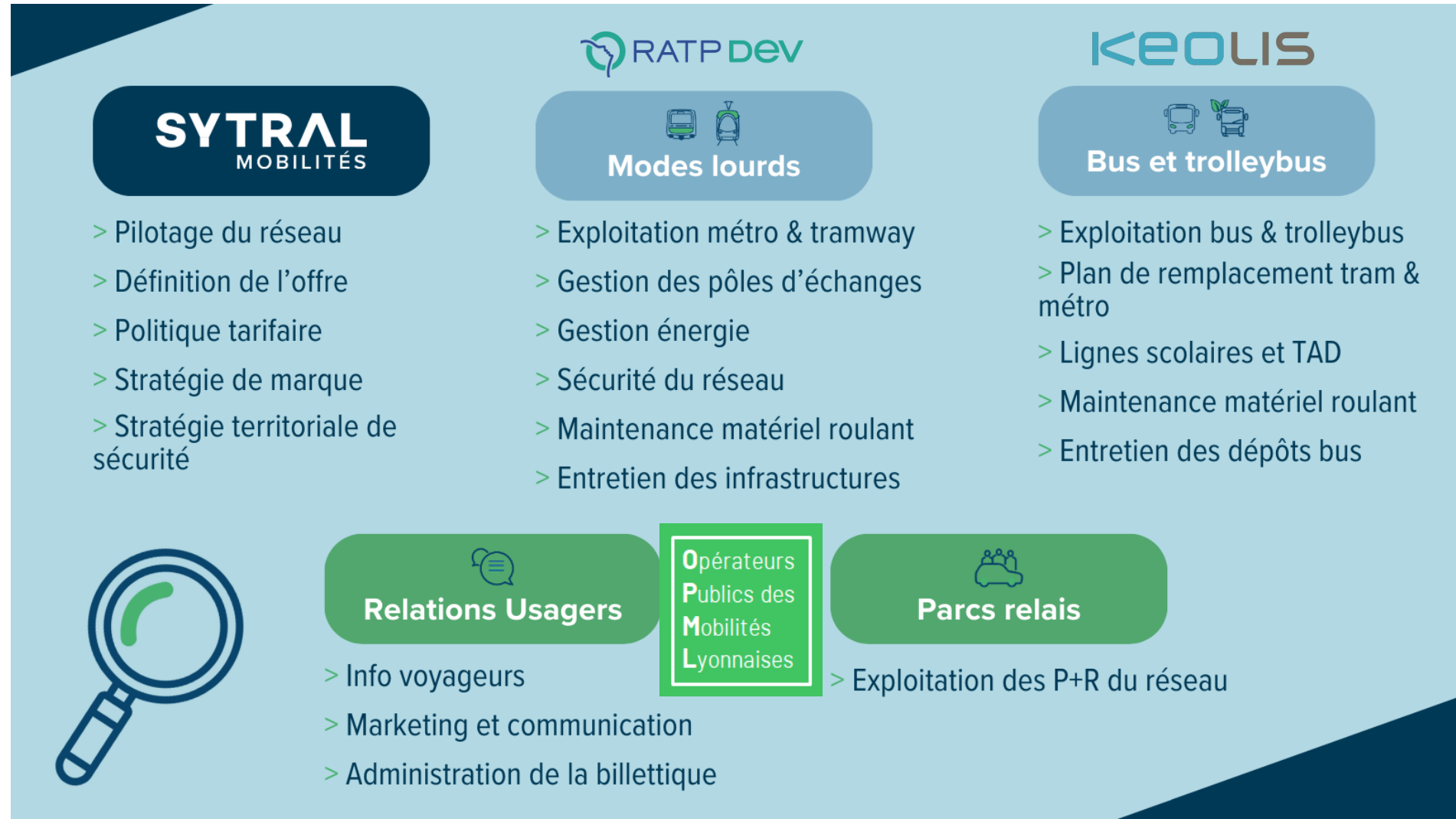
**Transport des personnes à mobilité
réduite de l'agglomération lyonnaise**
89 700 voyages / an



**Navette tram reliant Lyon
à l'aéroport Saint-Exupéry**
1,18 million voyages / an



Dès janvier 2025 de nouveaux opérateurs pour le réseau TCL



Impact pour l'utilisateur ou l'employeur

■ Un réseau sans couture

Marque unique TCL
préservée

Un parcours usagers
sans rupture

Des interfaces entre
acteurs
contractuellement
définies

- Les entreprises exploitent au 1^{er} janvier 2025 le réseau sous **la marque unique TCL**
- Le **parcours usager reste sans rupture** :
 - **Un seul titre de transport** comme aujourd'hui pour le parc-relais, le bus, le métro, le tram, le funiculaire
 - **Un seul abonnement** géré pour l'ensemble du réseau TCL
 - Un **traitement centralisé de l'ensemble des contacts usagers** et des réclamations via notamment Allo TCL, le site internet ou l'application mobile -> tout agent TCL peut être un relai pour apporter une réponse à une demande d'un usager (objet trouvé, itinéraire, etc...).
- Des actions de coordinations sont contractuellement prévues afin que chaque acteur assure la continuité de service (exemple des plans de remplacement en bus quand le métro ou le tram subissent une interruption de service)

Quels effets sur les conventions PDME ?

Pas d'impact sur les conventions et les prélèvements
Elles sont reprises par l'opérateur SPL-RU

A vos questions !

La démarche mobilité engagée par Aéroports de Lyon



LYON AÉROPORT ENGAGÉ POUR LA MOBILITÉ POSITIVE

01

**LES AÉROPORTS DE LYON :
QUI SOMMES NOUS ?**



ACTIONNARIAT : UN COLLECTIF PRIVE PUBLIC EXEMPLAIRE



GROUPE



60 %



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

3 %

5 %

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



7 %

GRANDLYON
la métropole

CCILYON MÉTROPOLE
Saint-Etienne Roanne

25 %

02

Une exigence environnementale forte



FORTEMENT ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS 2025



0

Émission nette
de CO₂ (2026)



75%

de déchets recyclés
en matière



-30%

de consommation
d'eau / passager



/ 2

Le bruit la nuit



+10%

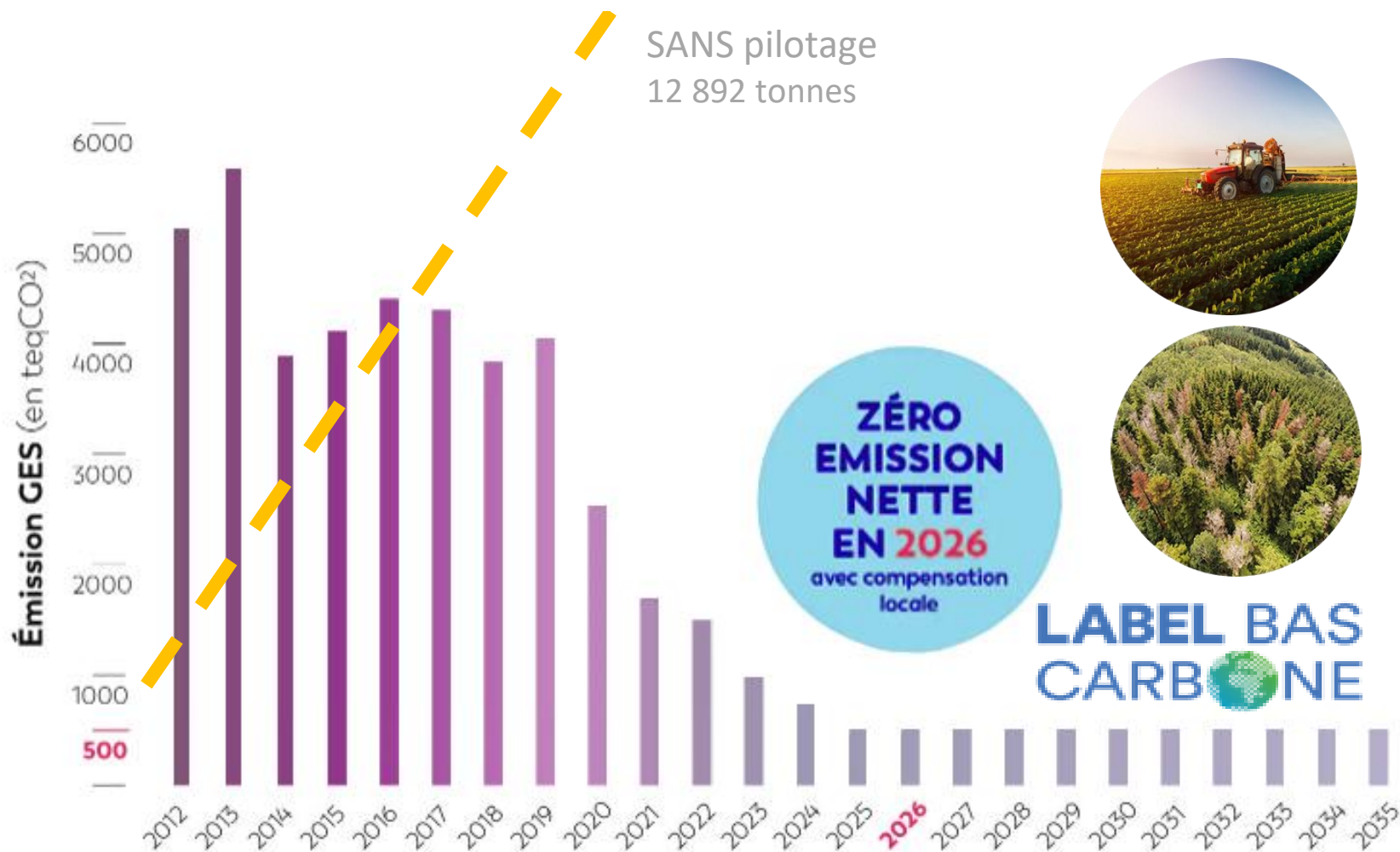
d'oedicnème criard
Préserver la biodiversité



0

pollution du milieu

AÉROPORTS DE LYON EXEMPLAIRE SUR SON PÉRIMÈTRE (SCOPES 1 ET 2)



RÉDUCTION À MINIMA DES ÉMISSIONS DE CO₂



100% électricité verte
100% biogaz en 2025



Relamping LED
Bornes de recharge voitures ADL



Terminal 1 HQE
Rénovation énergétique du T2
en 2025



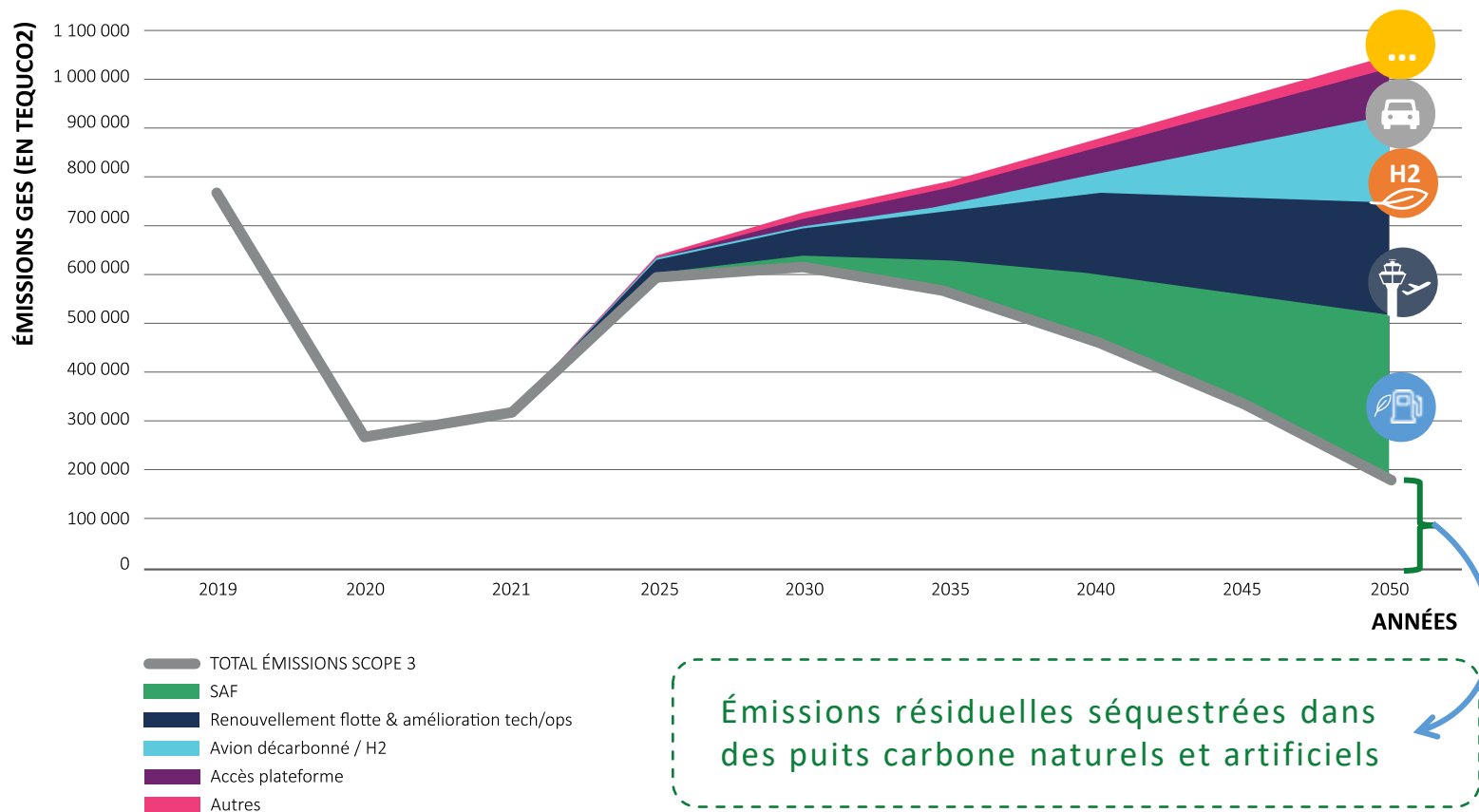
Ombrières photovoltaïques sur les
parkings



Navettes biogaz
Navettes hydrogène

TRAJECTOIRE DES ÉMISSIONS DE CO₂ - SCOPE 3

ÉMISSIONS SCOPE 3 AÉROPORTS DE LYON (LYS HIGH CO₂ REDUCTION)



Répartition de la baisse des émissions de CO₂ (scope 3) en 2050 :



SAF = 39 %



Renouvellement de la Flotte et améliorations opérationnelles = 27 %



Avion H2 = 21 %



Accès plateforme = 11 %



Autres = 2 %

03

LES LEVIERS DE DECARBONATION DES ACCES



UNE PLATEFORME MULTIMODALE UNIQUE EN FRANCE

Données 2024



TRAINS : GARE TGV

937 842 montées et 875 451 descentes



GARE ROUTIÈRE

Plus de 30 villes desservies
486 290 pax dont 127 613 liés au Sytral



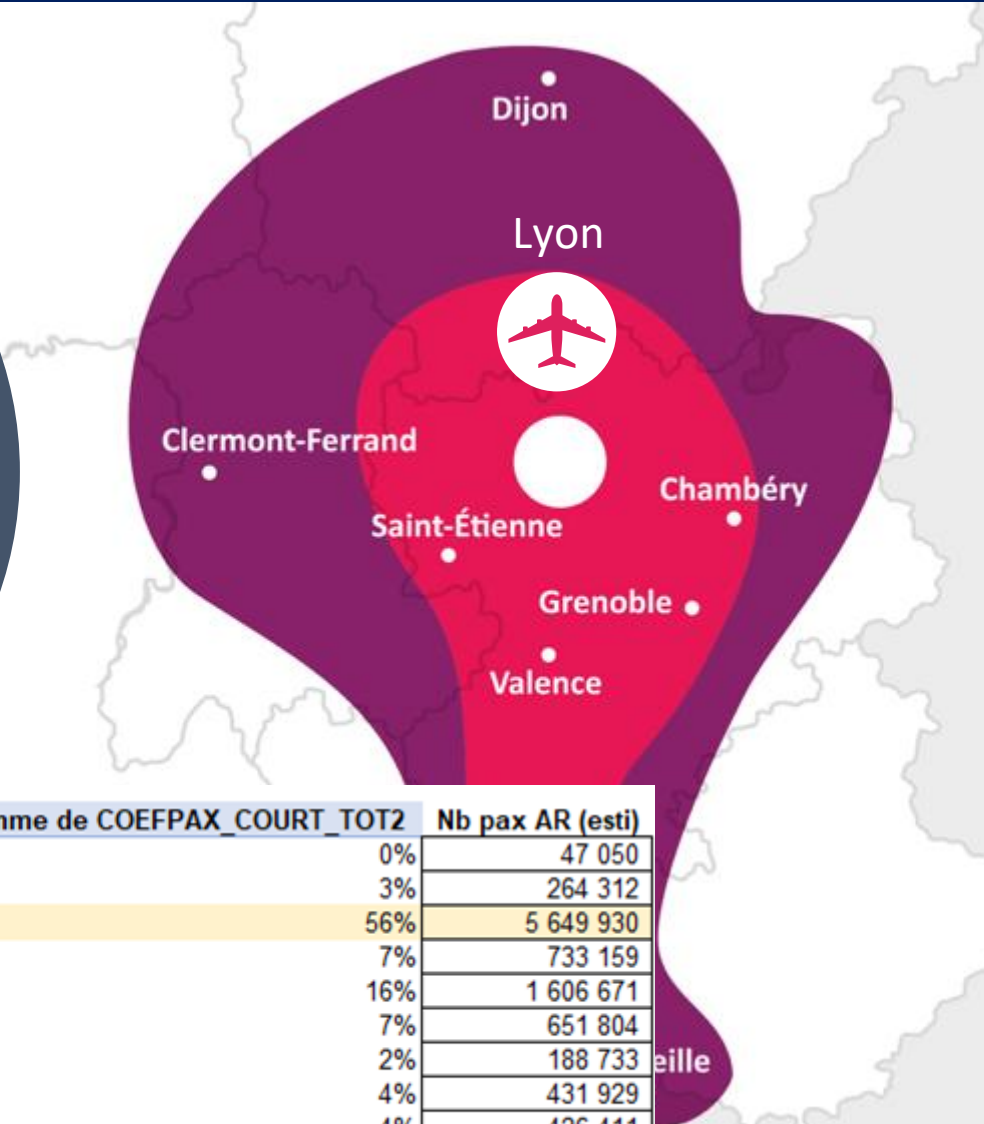
RHÔNEXPRESS

1 423 255 dont 200 827 salariés (14,1%)



VOITURE

3 793 484 pax)



12M
de clients
potentiels

Access Time 1h

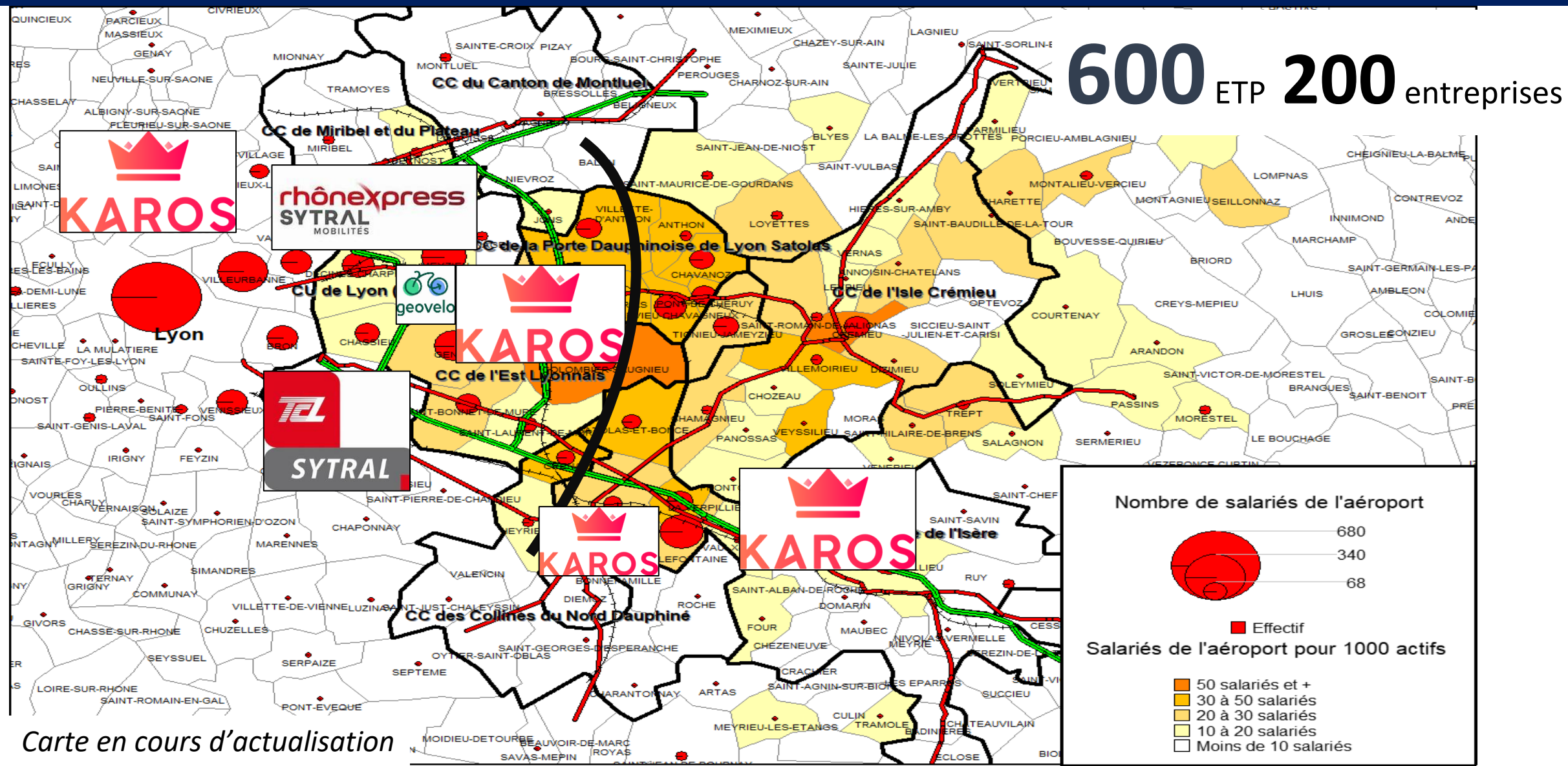
4 M de personnes
Zone de chalandise
vols domestiques et business

Access time 2h

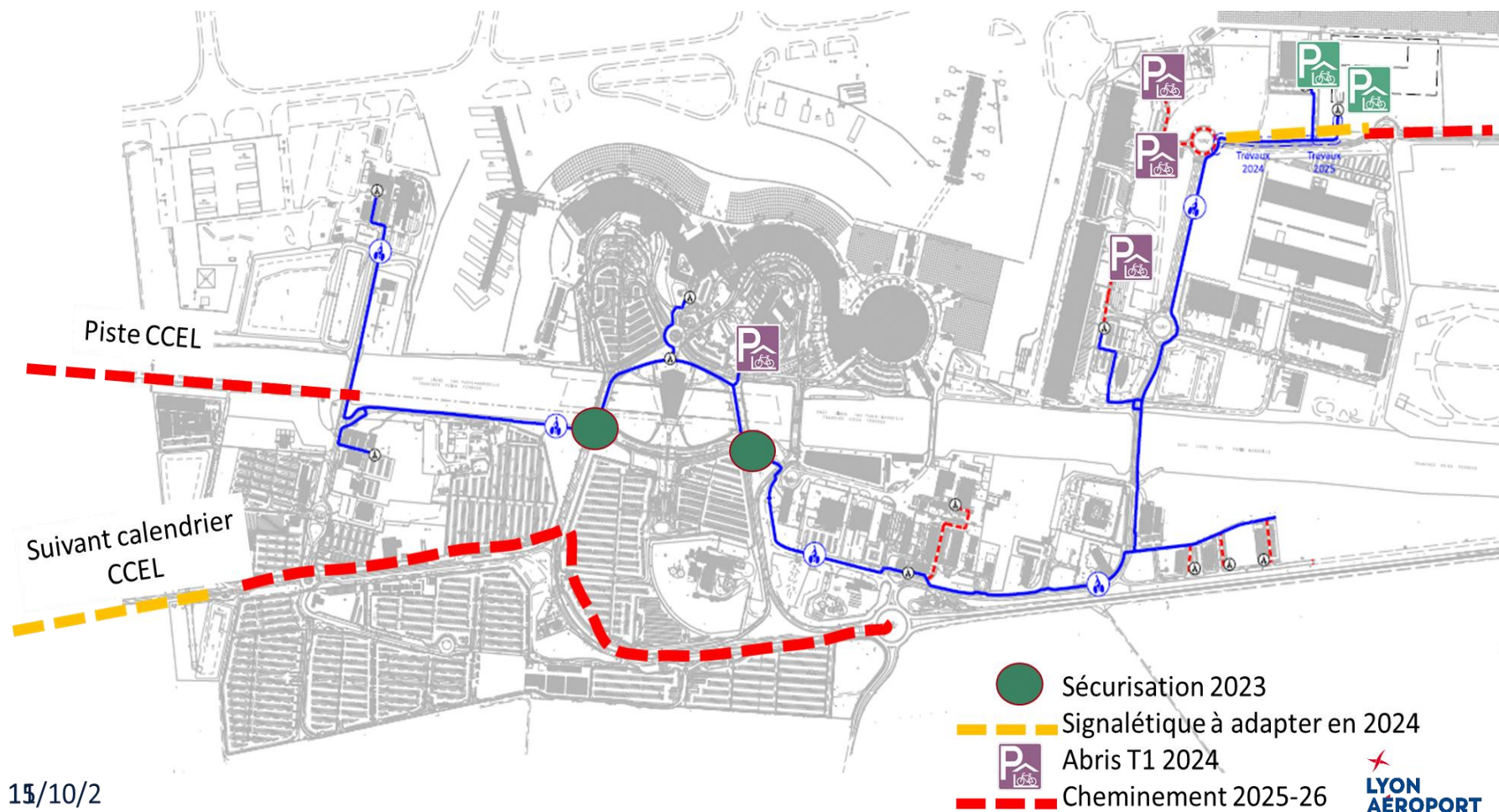
12 M de personne
Zone de chalandise
vols moyens et longs courriers

Étiquettes de lignes	Somme de COEFPAX_COURT_TOT	Somme de COEFPAX_COURT_TOT2	Nb pax AR (esti)
Autocar de tourisme	39 406	0%	47 050
Autre	221 367	3%	264 312
En voiture	4 731 936	56%	5 649 930
Ligne régulière autocar	614 036	7%	733 159
Rhôneexpress	1 345 621	16%	1 606 671
Taxi	545 900	7%	651 804
TGV	158 068	2%	188 733
V. location	361 749	4%	431 929
VTC	357 129	4%	426 411
Total général	8 375 212	100%	10 000 000

DECARBONER LES ACCES DES SALARIES



EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES CYCLABLES



- **2023** : recensement des cheminements vélos plateforme
 - *Intégration données CCEL et ADL réalisée*
- **2024** : recensement des cheminements vélos vers l'aéroport / territoire
 - *Intégration données CAPI et Miribel-Plateau réalisée*
- **2025** : lancement de la communauté de cyclistes plateforme aéroportuaire

PLAN DE MOBILITE PLATEFORME 2024

- **Challenge de la mobilité du 4 juin 2024 :**

- **10 entreprises** de plateforme aéroportuaire ont participé au challenge

- **Semaine européenne de la mobilité en septembre 2024**

- Trajets à vélo en groupe + challenge covoiturage Karos

- **Evolution des infrastructures cyclables LYS** 🚲

- Installation de **3 nouveaux abris vélos** en zone Cargoport + marquages au sol
- Mise en service de la **flotte vélos ADL** en avril 2024

- **Partenariat annuel avec Géovélo** 🚲

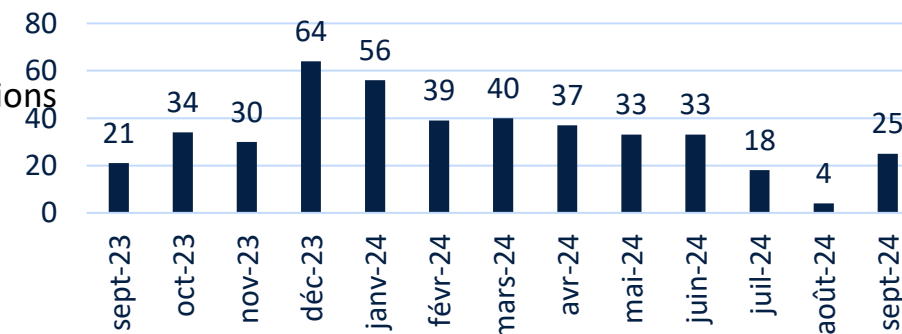
- Données cyclables CCEL et CAPI intégrées dans l'application

- **Bilan annuel du partenariat covoiturage avec Karos** 🚗

- **57 salariés inscrits sur Karos** dont 24 ayant covoituré au moins une fois
- **410 trajets réalisés** entre septembre 2023 et août 2024, soit 4 371 km évités et 539 kg émissions de CO2 évitées
- **Lancement d'un diagnostic mobilité avec le dispositif Conseil mobilité employeurs de SYTRAL Mobilités fin 2024**



Nombre total des court-voiturages réalisés via Karos par mois par les collaborateurs de Lyon Aéroport



DECARBONER LES ACCES DES PASSAGERS VL : BORNES DE RECHARGE

Mise en service ÉTÉ 2024

Production 24 GWh par an (équivalent à la consommation de 9000 habitants)

PARKING P3

| Depuis **2023**

PARKING P5 | P6ECO

| Dès **2025**

PARKING P4

| Dès **2025**



850

DECARBONER LES ACCES VL, NAVETTE, PL : HYDROGENE



**S3 : Station Nord
en ZR - 2030**

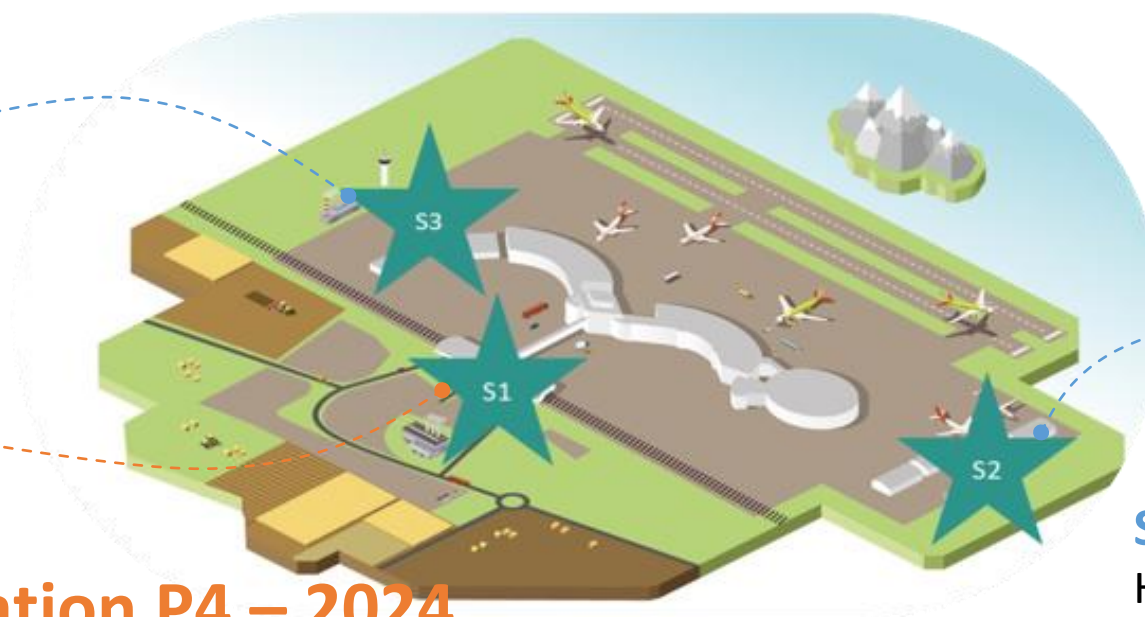


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



S1 : Station P4 – 2024

Hydrogène vert gazeux pour la
mobilité légère :
VL pro, taxi, VL des Pa2x et bus côté
ville



S2: Station Cargoport – 2026

Hydrogène vert gazeux pour la
mobilité lourde : camions, chariots
élevateurs, tracma...
Option alimentation centrale
photovoltaïque

A vos questions !

**Envie de partager vos actions lors
d'une prochaine rencontre ?**

Actualités mobilité

Les nouveaux accompagnements Métropole de Lyon – SYTRAL Mobilités

Le conseil en mobilité employeur

SYTRAL Mobilités et la Métropole de Lyon accompagnent :

- Tous les employeurs du territoire, sans participation financière
- En fonction de leur disponibilité et de leur capacité d'engagement
- Pour faire connaître aux salariés l'offre de services de mobilité dans sa globalité et multimodalité
- Et valoriser les démarches mobilité volontaires, via un Plan de Mobilité employeur individuel et/ou commun.

Un accompagnement individuel progressif

Les conditions d'éligibilité

- Site implanté sur le périmètre couvert par SYTRAL Mobilités ou déménagement à venir
- 11 salariés minimum

Vos engagements

- Désigner un Référent Mobilité pour structurer et animer la démarche mobilité durable
- Fournir un état des lieux
- Transmettre un plan d'actions (si existant)
- Réfléchir à la mise en place du Forfait Mobilités Durables

Nous vous proposons 3 Accompagnements :

	MODULE N° 1 Premiers pas	MODULE N° 2 Montée en puissance	MODULE N° 3* Optimisation et amélioration
Présentation de l'offre et des services de mobilité	●	●	●
1 RDV annuel de suivi et de conseil	●	●	●
Mise à disposition d'un kit de communication	●	●	●
Organisation d'un stand multimodal ou spécialisé ou 35 séances de conseil individualisé		●	●
Coordination d'un évènement de sensibilisation impliquant plusieurs acteurs de la mobilité		●	●
Distribution d'offres d'essai		●	●
Interventions des chambres consulaires pour un diagnostic de flotte et préconisation de renouvellement et/ou optimisation		●	●
Organisation d'une formation à la pratique du vélo		●	●
Diagnostic (cartographie de géolocalisation et enquête salariés)			●
Aide à la définition du plan d'actions			●
Tarification avantageuse pour les transports en commun			●

* 50 salariés minimum - 1 fois tous les 3 ans

Un accompagnement collectif en continu

Les conditions d'éligibilité

- Association d'entreprises d'au moins 5 employeurs et 1 000 salariés
- Site implanté sur le périmètre couvert par SYTRAL Mobilités

Vos engagements

- Mettre à disposition ou financer une partie d'un poste de Référent Mobilité
- Réaliser un diagnostic mobilité
- Transmettre un plan d'actions (si existant)
- Organiser un événement mobilité annuel à destination des personnels en plus de votre participation au Challenge Mobilité

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Information/sensibilisation des salariés

- ❑ Réunion d'information mobilité (1 / an)
- ❑ Animation mobilité (1 / an)
- ❑ Séances de conseil individuel (100 / an)

Plan d'actions-ressource/animation/coordination/suivi

- ❑ Financement partiel d'un poste ou mise à disposition de ressource
- ❑ Accompagnement à la définition et mise en œuvre du plan d'actions collectif
- ❑ 4 RDV annuels de suivi et de conseil

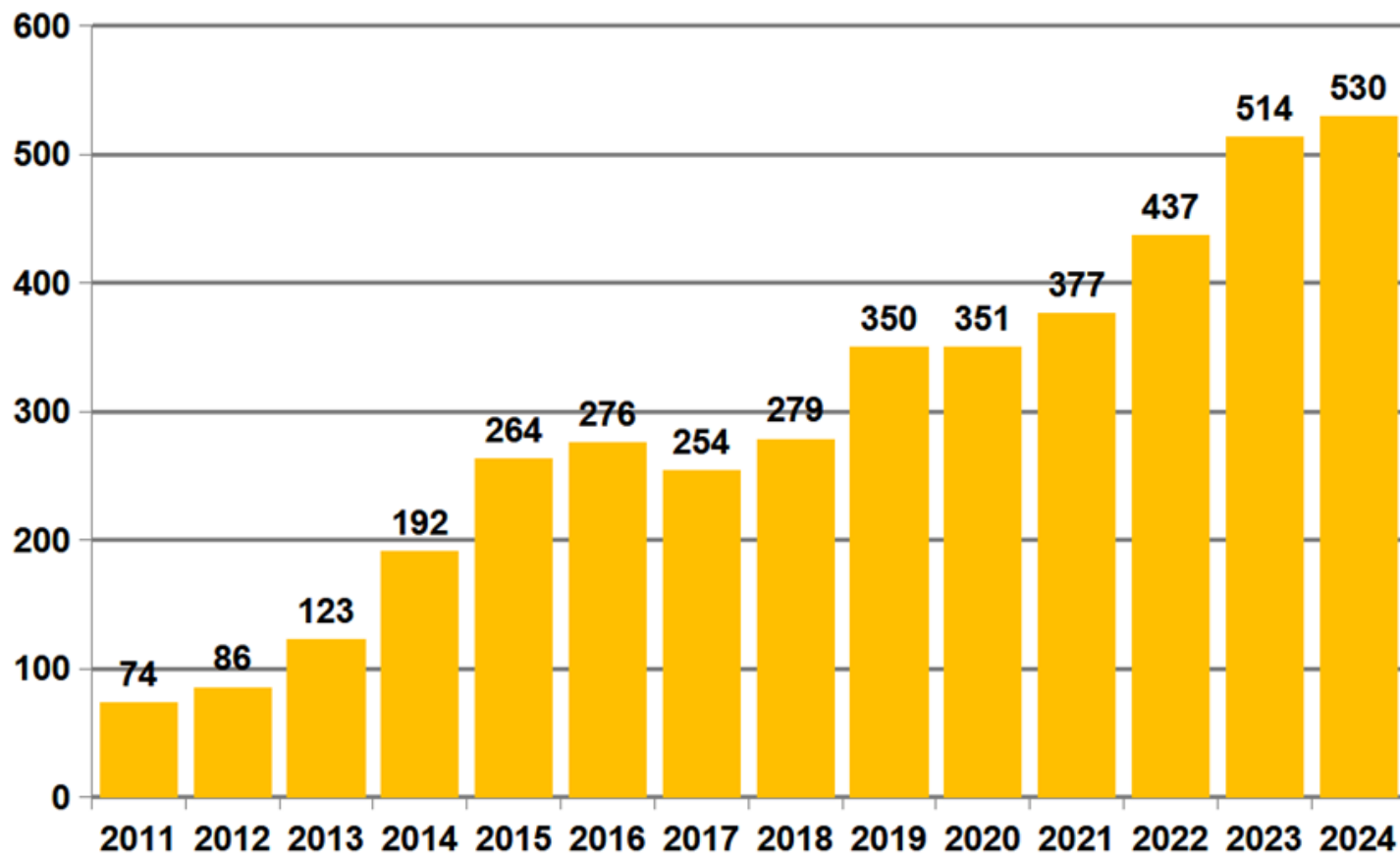
Traitement des remontées « terrain »

Signature d'une convention association d'entreprises
+ Métropole de Lyon + SYTRAL Mobilités

Retour sur le Challenge Mobilité 2024

Un nouveau record de participation sur la Métropole de Lyon !

Nombre d'établissements inscrits



Taux de participation

73% → 76%

Les lauréats 2024





Nouvelle offre proposée par SYTRAL Mobilités

- **Cibles :** les **employeurs** du territoire **inscrits au Challenge Régional** (nouveau) et leurs **salariés « autosolistes »**
- **Objectifs :**
 - **Accompagner les salariés** des établissements à **tester une autre façon de se déplacer** le jour de l'événement
 - **Renforcer l'attractivité des réseaux** TCL, Cars du Rhône et Libellule.

Principe de l'offre

- Distribution d'un **titre GRATUIT « Challenge Mobilité »** aux employeurs - sur commande via un formulaire en ligne - à remettre à leurs salariés « autosolistes »
- Titre valable toute la journée du 4 juin sur les 3 réseaux



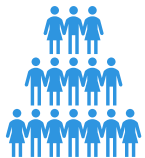


Des établissements rhodaniens fortement engagés !



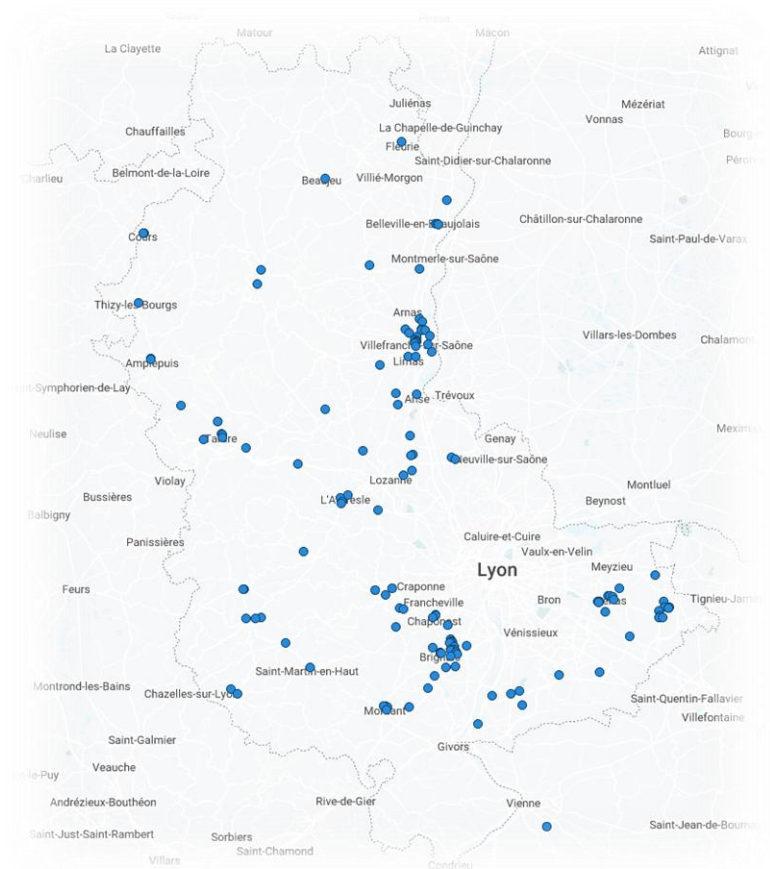
144 établissements inscrits

+23 par rapport à 2023 !



24 nouveaux établissements

8 880 salariés sensibilisés





Des salariés motivés !

1 711

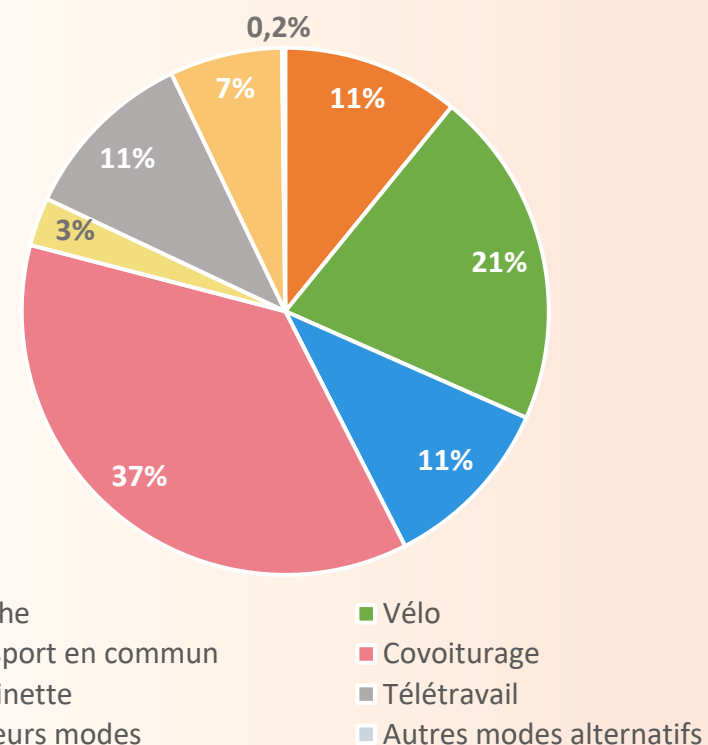
Salariés participants

+387 par rapport à 2023 !

29 343

Kilomètres parcourus en modes alternatifs

Répartition modale



BIENVENUE à la CÉRÉMONIE LOCALE DE REMISE DES PRIX

RHÔNE

Challenge
Mobilité!
Au travail j'y vais autrement.

challengemobilitte.auvergnerhonealpes.fr

MonUniVert

SYTRAL
MOBILITÉS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PALMARÈS DE LA CATÉGORIE
PETITES VILLES ET TERRITOIRES RURAUX

Moins de 10 salariés



challengemobilitte.auvergnerhonealpes.fr

MonUniVert

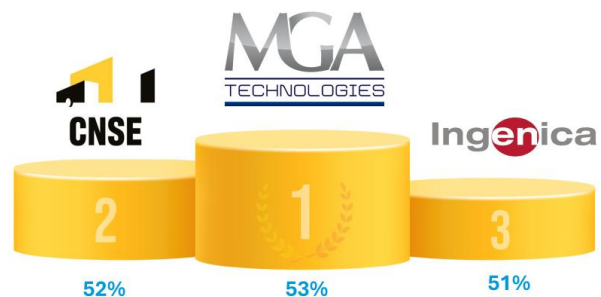
SYTRAL
MOBILITÉS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PALMARÈS DE LA CATÉGORIE
PETITES VILLES ET TERRITOIRES RURAUX

Plus de 50 salariés



challengemobilitte.auvergnerhonealpes.fr

MonUniVert

SYTRAL
MOBILITÉS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PALMARÈS DE LA CATÉGORIE
PETITES VILLES ET TERRITOIRES RURAUX

De 10 à 49 salariés



challengemobilitte.auvergnerhonealpes.fr

MonUniVert

SYTRAL
MOBILITÉS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SYTRAL
MOBILITÉS

MÉTROPOLE
GRAND LYON





ON SE RETROUVE LE

5 JUIN 2025



chall

Communication riverains en phase chantier

Le rôle des chargées de relations riverains

Les étapes clés de notre intervention

Avant les travaux

- relevé de contraintes
- concertation préalable
- concertation continue
- enquête publique

Pendant les travaux

- Pilotage de la communication de proximité liée au chantier,
- Intégration au sein de l'équipe projet technique
- Lien quotidien avec les riverains, les commerçants, etc. pour recueillir des informations et les transmettre

Pendant et après les travaux

- Mise en lien des commerçants avec le service YA en charge de la Commission d'Indemnisation Amiable (CIA),
- Lien SYTRAL Mobilités / MOE/ entreprises et riverains

Après les travaux

- Traitements des requêtes et questionnements post travaux

Relevés de contraintes et itérations avec l'équipe de conception (maître d'œuvre)

- Relevés de contraintes:
 - Informer les entreprises et commerces sur nos projets
 - Alimenter l'équipe projet technique sur les fonctionnements, contraintes et attentes des commerces, équipements et entreprises pour préparer la phase travaux et nourrir la conception de nos projets
 - Anticiper des sujets de difficultés, identifier les sujets sensibles pour proposer au besoin une articulation avec l'équipe technique
- Itérations avec le maître d'oeuvre pour les investigations complémentaires liées aux études techniques:
 - Identification des riverains pour toute intervention sur les parcelles privées, et obtention de leur accord pour intervenir en préparation des opérations : sondages géotechniques, relevés topographiques, détections de réseaux...
 - Informations riverains sur ces actions, et parfois sur les projets en tant que tels



Quelques
illustrations de nos
interventions

Concertation préalable : une pratique établie pour assurer la contribution du public



En concertation et dans le quotidien du chantier :

forums et stands pour favoriser l'accompagnement au changement



- Selon les attentes des territoires, les besoins évalués par les CRR et l'actualité du projet, des stands programmés en proximité
- Un process établi pour associer l'Agence des Mobilités sur les stands présentant un intérêt en ce sens



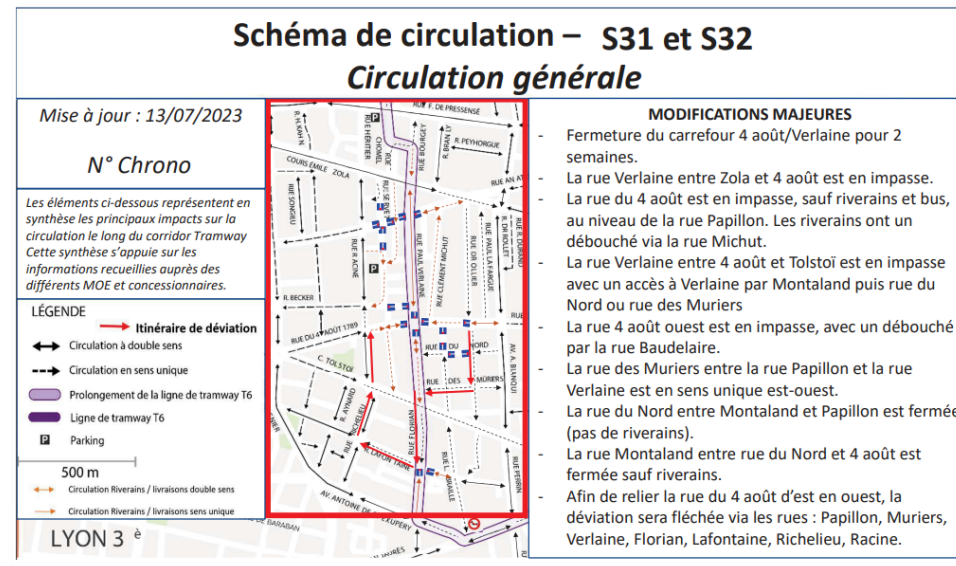
Le quotidien du chantier : un dispositif d'information continu

Courriers riverains

- Mars 2023 - Courrier riverains C11 – Dépose de la ligne aérienne de contact
- Mars 2023 - Courrier riverains du cours Emile Zola à l'avenue Général Leclerc
- Mars 2023 - Courrier riverains du cours Tolstoï aux Hôpitaux Est
- Avril 2023 - Courrier riverains centre-ville de Villeurbanne
- Avril 2023 - Courrier riverains relatif à la fermeture de la rue Clément Michut
- Mai 2023 - Courrier riverains rue Louis Braille relatif à l'inversion du sens de circulation entre les rues Valentin Haüy/Lafontaine et Jean Jaurès
- Juillet 2023 – Courrier riverains relatif à la fermeture du carrefour rue Paul Verlaine/rue du 4 août 1789
- Juillet 2023 – Plan du courrier riverains relatif à la fermeture du carrefour rue Paul Verlaine/rue du 4 août 1789
- Septembre 2023 - Info travaux carrefour Paul Verlaine Anatole France
- Septembre 2023 – Courrier riverains centre-ville de Villeurbanne
- Octobre 2023 – Courrier riverains centre-ville de Villeurbanne
- Novembre 2023 - Fermeture d'une partie de la rue Florian
- Novembre 2023 – Mise à sens unique de la rue Léon Fabre
- Janvier 2024 – Fermeture d'une partie de la rue Florian.
- Janvier 2024 – Mise à sens unique de la rue Francis de Pressensé
- Janvier/février 2024 – Mise en place d'un carrefour à feux
- Janvier/février 2024 – Fermeture du carrefour Verlaine/Becker
- Février 2024 – Fermeture du boulevard Honoré de Balzac

- L'information diffusée en proximité (mail aux syndicats, affichage sur portes d'immeuble...)
- une articulation avec un pôle de communication de proximité au sein des entreprises titulaires
- Adaptation des supports aux handicaps (visuel, mental) : en cours de prise en compte puis de généralisation

<https://destinations2026-sytral.fr/processes/t6-nord/f/309/>



Le quotidien du chantier : l'accompagnement par la signalétique



- Accompagner les entreprises titulaires des travaux dans la lisibilité des déviations
- Des affichages qui doivent concilier lisibilité et efficacité, et se conformer au RLP (Règlement Local de Publicité)



Au quotidien, un guichet unique pour tous : le dispositif chargées de relations riverains



- Une à deux personnes dédiées à chaque projet
→ en moyenne : sur 1 ligne en projet, **1,5 ETP dédié** à la relation riverains, concertation et com chantier



- Une adresse mail unique (ex : t6@sytral.fr)
- Numéros de téléphone directs et accessibles à tous
- Des rendez-vous bilatéraux
- Des portes à portes et présences de terrain



- Des événements tout au long du projet
- L'adaptation des modalités au contexte

Carte des chantiers de voirie Métropole de Lyon

Comment suivre les chantiers de voirie ?



Carte à date et prédictive sur mobilites.grandlyon.com :

- Contexte des travaux
- Dates d'intervention
- Condition d'accessibilité
- Coordonnées de l'entreprise intervenantes.

Nouvelles conditions de déblocage de l'épargne salariale

Débloquer son épargne salariale pour acquérir un véhicule neuf à faibles émissions

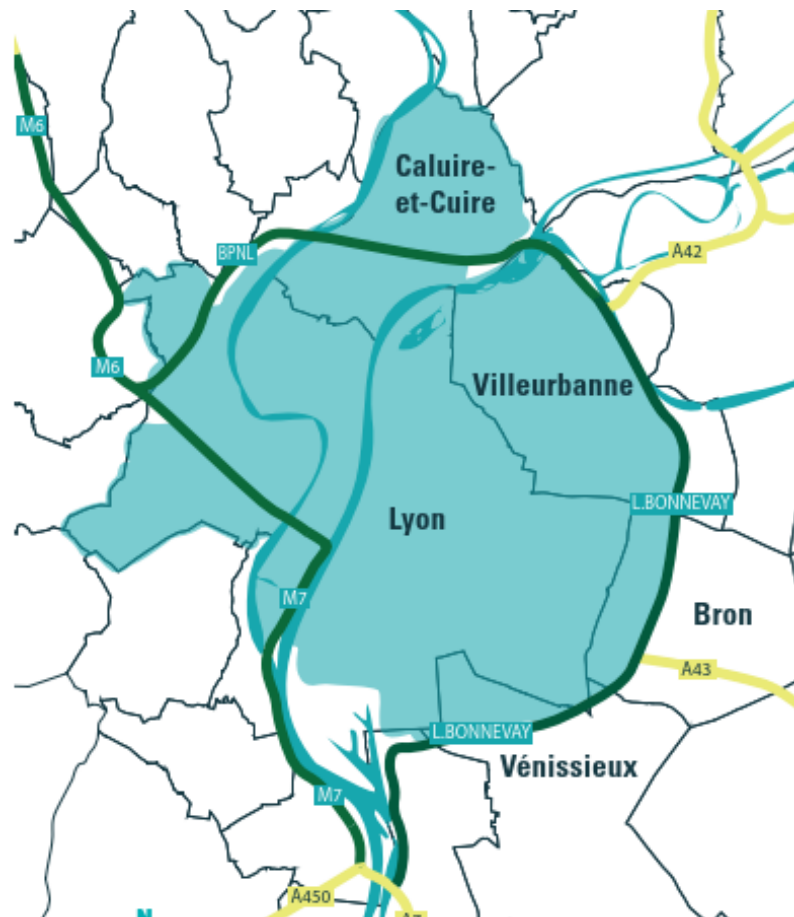
Depuis le décret n°2024-690 du 5 juillet 2024, il est possible de débloquer par anticipation son épargne salariale pour acquérir :

- Un véhicule neuf à faibles émissions (électrique ou hydrogène)
- Un vélo à assistance électrique.

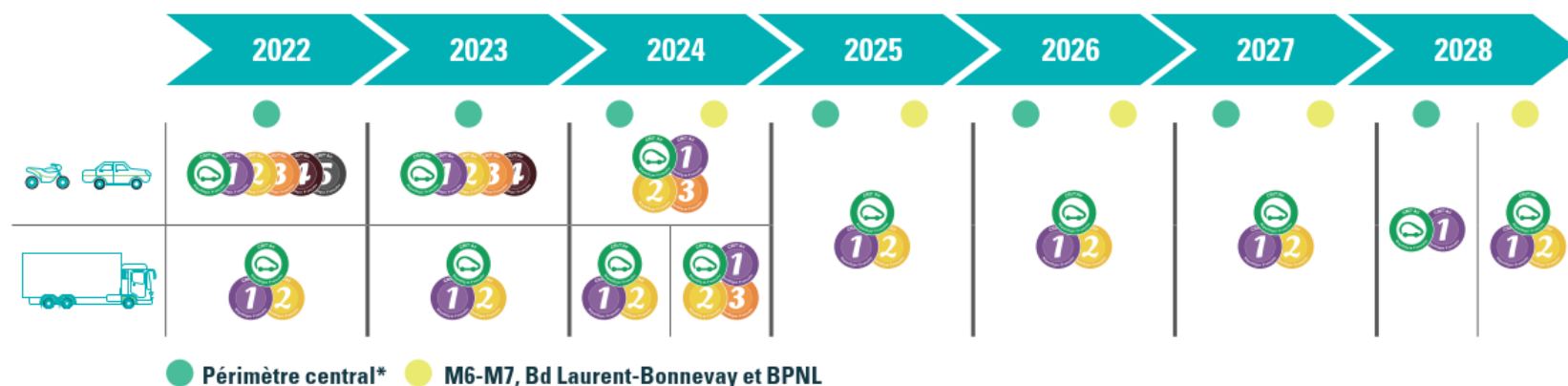
**Cumulables avec les
aides locales et nationales + employeur**

Amplification de la zone à faibles émissions

Amplification continue de la ZFE



Vignettes Crit'Air acceptées au sein du périmètre ZFE :



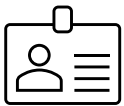
* Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Bron, Vénissieux et les secteurs situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent-Bonnevay

- **1er janvier 2025** : interdiction des Crit'Air 3
- **1er janvier 2028** : interdiction des Crit'Air 2 hors des voies structurantes d'agglomération.

Évolution de la zone à faibles émissions au 1^{er} janvier 2025



Un dispositif d'aides pour accompagner la transition vers des véhicules à faibles émissions (véhicule Crit'Air 1 et véhicules électriques, scooter électrique, vélo cargo, VAE)



Un cadre dérogatoire pour prendre en compte les difficultés (faibles ressources, situations spécifiques...)

Métropolitains ou non



Type de dérogation	Jusqu'au 31 décembre 2023	Depuis 1 ^{er} janvier 2024
Délais de livraison	✓	✓
Approvisionnement marchés	✓	✓
Approvisionnements AMAP	✓	✓
Petit rouleur Pro 52 droits <i>ouverte aux VUL et PL Crit' Air 5,4,3,2 et NC</i>	✗	✓
Véhicules spécifiques (Cam et Ctte) <i>Ben amo/ben/cit eau/fg td/beton/pte eng</i>	✓	✓
Amortissement Crit'Air 2	✗	Activation en 2028

**Plus d'infos et montant des aides
sur [ZFE.grandlyon.com](https://zfe.grandlyon.com)**

Évolution des règles d'amortissement des véhicules à faibles émissions

Les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition bénéficient d'un amortissement de 40 % de la valeur du véhicule (PTAC < 2,6T).

Plafonds pour les véhicules à faibles émissions :

- 30 000€ (émissions CO₂ > 20g/km)
- 20 300€ (émissions CO₂ 20 > 50g/km).

Suramortissement pour les poids-lourds entre 20 et 40 % selon PTAC.



**ouverture aux véhicules rétrofités
acquis entre jan.2024 et déc.2030**

Construction d'une station multi-énergies sur M6 à Dardilly

Pose de la première pierre de la station multi-énergies à Dardilly sur M6

Ouverture d'une station d'avitaillement aux portes de la ZFE principalement dédiée aux transports de marchandises, avec :

- Station bioGNV
- Bornes de recharge pour véhicules légers et poids-lourds électriques.

Ouverture prévue au printemps 2025.



Objectif Employeur Pro-Vélo : visite d'un employeur labellisé OR

Rencontres « Employeurs Pro-Velo » - Edition Lyon

Le programme

Quand :

Jeudi 07 novembre 2024, de 13h30 à 15h30

Où :

EDF - Direction Technique Lyon, 19 rue Pierre Bourdeix, 69007 Lyon
Métro B Place Jean Jaurès

Inscriptions :

Evènement gratuit et ouvert à tous les employeurs publics, privés et associatifs du Grand Lyon et des territoires du Rhône.

Lien : <https://forms.office.com/e/hCHjnZdYjK>

(Dans la limite de 50 participants)



- ✓ **Témoignage des actions vélo et visite terrain sur le site EDF labellisé Or (Lyon 7ème)**
- ✓ **Rencontre et échange avec les employeurs Grand Lyonnais labellisés Pro-vélo**
 - Des sites de 70 à 1200 salariés
 - EDF, ALSTOM, Agence de l'Eau, IBCP, ENS de Lyon, Wordline, etc.
- ✓ **Table ronde « sécurité et vélo l'hiver »**
- ✓ **Une présentation du programme national Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV) !**
 - 2800 employeurs accompagnés au niveau national.
 - Date limite d'inscription à l'accompagnement financier et technique le 31 décembre 2024...

La vélo-école de la Métropole de Lyon

La vélo-école de la Métropole de Lyon pour les employeurs



Apprendre à circuler à vélo en ville

2 modules par an et par employeur pris en charge par la Métropole

L'employeur à le choix parmi les modules de la vélo-école : 2 modules *théoriques* **ou** 1 module *théorique* + 1 module *pratique* **ou** 2 modules *pratiques*

Comment organiser une formation dans ma structure ?

- ⇒ Être engagé dans une démarche mobilité « **Montée en puissance - Niveau 2** » avec la Métropole de Lyon ou SYTRAL Mobilités
- ⇒ Être implanté sur le territoire métropolitain
- ⇒ Plus d'infos :
 - Par téléphone via une ligne dédiée : 06 56 68 36 05
 - Par mail agencedesmobilites@grandlyon.com

Module théorique – 1h30 – 5 à 24 personnes

Présentation et formation ludique sous forme de quizz

- Prise en main du vélo
- Se mettre en sécurité à vélo
- Aménagements cyclables et règles de sécurité

Module pratique – 2x2h – 3 à 6 personnes/groupe

Parcours en circulation aux abords du lieu de travail – 2 formats au choix :

Format pour un même groupe sur 4h

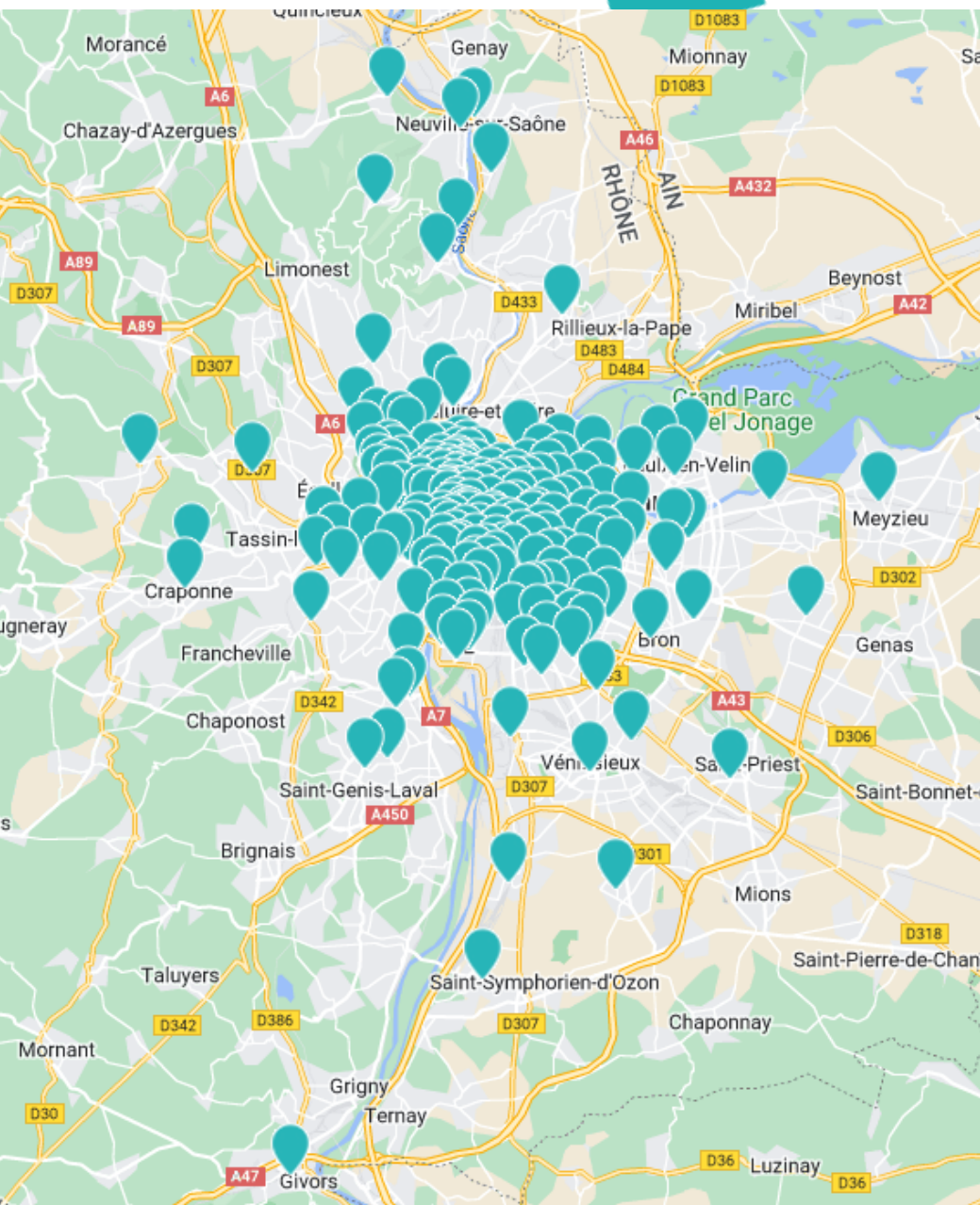
- Séance 1 : Ateliers sur la maniabilité (*nécessite l'accès à un terrain sécurisé*)
- Séance 2 : Parcours en circulation

Format pour un groupe par séance de 2h

- Deux fois la même séance : Parcours en circulation

A vos questions !

En Autopartage Métropole de Lyon pour les pros



La carte des stations : <https://lpa.citiz.coop/stations>

Citiz en autopartage Métropole de Lyon

Service public d'autopartage avec un maillage important sur le territoire de la Métropole de Lyon avec :

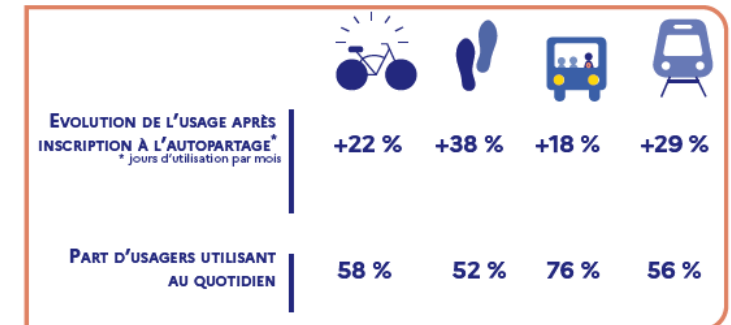
 + de **600** véhicules/15 modèles
 Une offre en boucle :
 **220** stations/**32** communes





Les vertus de l'autopartage

- Une voiture partagée remplace jusqu'à 8 voitures personnelles
- Chaque utilisateur **réduit de 40% son kilométrage et donc ses émissions de CO2**
- L'autopartage favorise le **développement de nouvelles pratiques** de mobilité :
 - > Les pratiques des auto partageurs en boucle sont multimodales et peu motorisées.
 - > L'usage de l'autopartage en boucle accroît celui des modes de transports collectifs et actifs.
- L'autopartage permet **de rationaliser et réduire une flotte de véhicules**
 - > Au-delà de ses aspects, le recours à un service d'autopartage permet **d'optimiser l'usage de sa flotte et de son TCO (Coût Total de Possession)**



Source : * Enquête nationale 6T/ADEME 2022

Pourquoi ?

Un accès en libre-service 24h/24 pour 1h, 1 jour ou plus

- Utiliser un véhicule sans les contraintes de la possession
- Disposer d'un 2nd véhicule quand on en a besoin
- Compléter les usages des TC et modes doux
- Accéder à une voiture différente de la sienne :
 - > 5 catégories de la taille S à XXL (citadine, utilitaire, monospace, PMR...)
- Pour les PRO :
 - > **Diminuer les coûts de déplacements** des collaborateurs (frais de taxi, indemnités kilométrique, location traditionnelle, etc.)
 - > **Réduire et optimiser sa flotte** de véhicules
 - > **Circuler librement sur la ZFE**
 - > **Enrichir son PDM/FMD**
 - > **Proposer un avantage RSE avec le +salariés** : frais d'inscription et abonnement offerts sur les usages privés des collaborateurs dès lors que l'entreprise est inscrite en pro/privé – c'est sans surcoût pour l'entreprise ; le collaborateur s'acquitte de ses locations à titre privé.



La solution et ses avantages

- Une gamme de véhicules variés accessibles en libre-service 24h/24 et adaptés à tous les usages, pro et privés
- La possibilité de réserver plusieurs jours ou semaines en avance (entre 15 min et 3 mois avant) : le service en boucle **garantit la voiture au départ et la place au retour**, in fine le déplacement
- Une solution tout inclus : assurance tout risque, carburant, entretien, stationnement (place de la station)
- La location est facturée à l'usage réel, à l'heure et au kilomètre parcouru avec des **tarifs proportionnels et dégressifs** permettant de satisfaire tous les trajets
- Une facturation simplifiée et un suivi mensuel des consommations pour en finir avec les notes de frais et réduire le temps passé à la gestion d'une flotte de véhicules
- L'accessibilité au **réseau national**

Témoignages :

Agnès Gaude-Môme, Chargée de mission RSE-Innovation au Pôle Emploi Auvergne Rhône-Alpes

«L'autopartage proposé aux collaborateurs, à l'occasion des déplacements professionnels participe pleinement à la démarche RSE mise en place à Pôle emploi Rhône-Alpes. Notre partenariat avec **Citiz** répond pour notre entreprise à des enjeux d'ordre économique, sociétal, environnemental. Enfin, le maillage des stations Citiz à proximité de nos locaux professionnels a facilité la démarche.»

David Chanel, Directeur général de Bon Réveil

« Avec Citiz, j'ai **la liberté de prendre une voiture à tout moment** quand j'en ai besoin. Je n'ai pas fait le détail des économies réalisées mais entre l'entretien, l'assurance, les réparations, le stationnement, le temps gagné à **ne pas chercher une place pour se garer**, il n'y a pas photo : Citiz me fait gagner du temps et de l'argent ! »



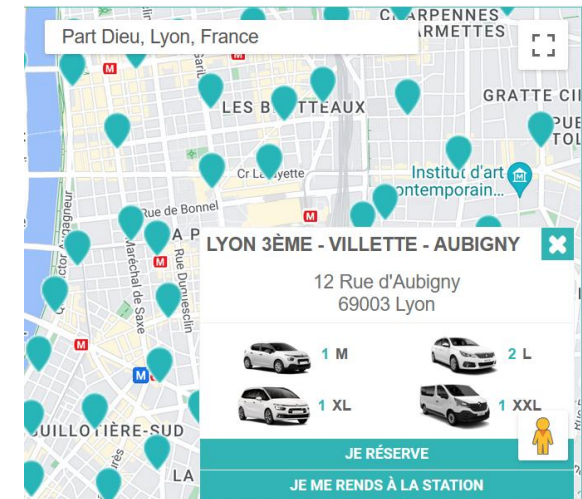
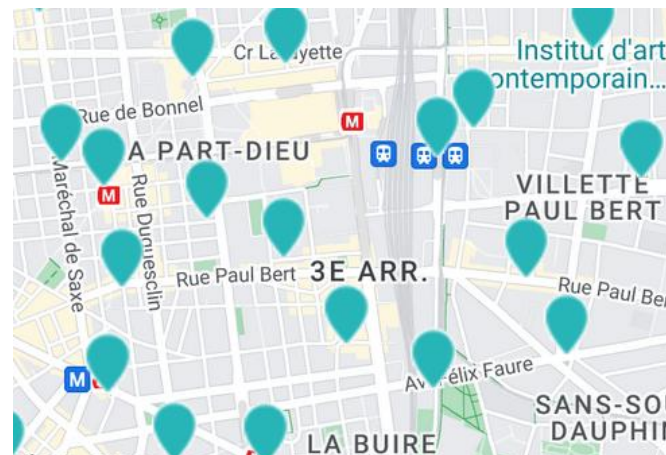


Nous accompagnons les entreprises et leurs collaborateurs dans leurs réflexions sur la mobilité : économies sur les déplacements professionnels, rationalisation des flottes de véhicules, limitation de son empreinte carbone, libre circulation sur la ZFE... Tous ces sujets concernent plusieurs services dans les entreprises : RSE, RH, services généraux, etc.

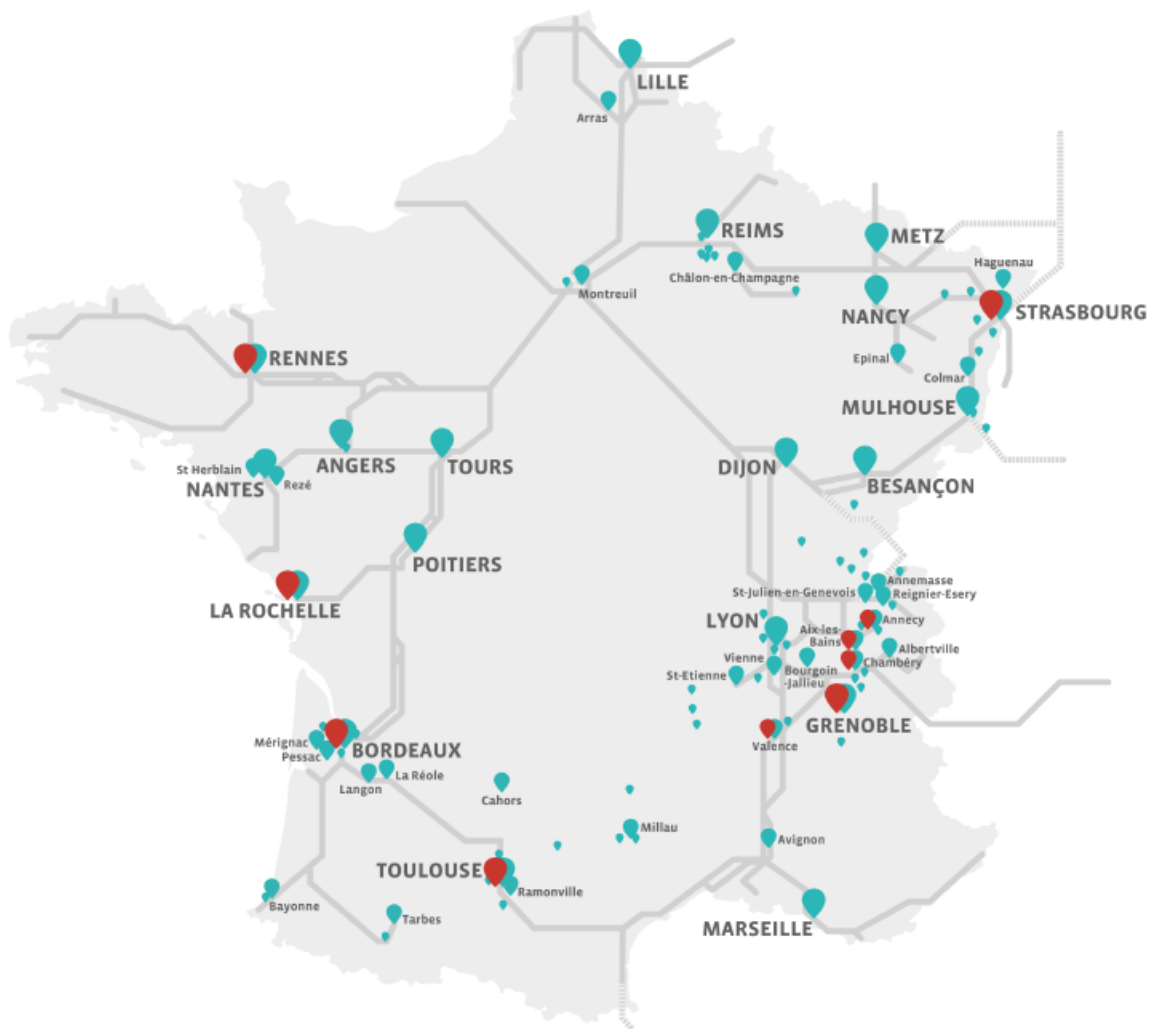
Exemples de trajets :

- Depuis son lieu de travail, emprunter le véhicule de son choix à la station Citiz la plus proche, effectuer son déplacement et restituer le véhicule à la station d'origine à son retour : **50km de 10h à 17h avec une citadine polyvalente (M) > 41,50€ tarif tout inclus : carburant, assurance tout risque, entretien, assistance**
- Emprunter le véhicule depuis la station proche de son domicile, effectuer un déplacement sur 2J et restituer le véhicule à la station d'origine à proximité de son domicile : **150 km en berline (L) de 8h à 16h (+1j) > 113€**
- Partir de son bureau pour prendre le TGV, débiter sa réservation Citiz à son arrivée en gare et restituer le véhicule à sa station d'origine avant de repartir en Train : **250km en berline (L) de 10h à 12h (+1j) > 107€**
- Réserver un utilitaire pour une visite de chantier en journée, le restituer sur sa station d'origine après son rdv : **20km avec un XXL VU de 10h à 12h > 19,20€**

Zoom sur le quartier d'affaires de la Part-Dieu



citiz en auto
PARTAGE
Métropole de Lyon



1^{er} réseau coopératif d'autopartage

Crée il y a plus de 20 ans, **Citiz** offre :

- La possibilité de circuler sur toute la France et en Europe
- L'interopérabilité sur + de 220 villes/100 gares en France
- Des véhicules disponibles 24h/7J
- + de 26 000 utilisateurs professionnels
- L'accès à + de 2000 véhicules en libre-service

Les tarifs

Les prix **citiz**



A partir de 3€ / heure et 0,42 € / km
carburant compris

Tarifs au 01 novembre 2024

Formule	Voitures et utilitaires	Tarifs à la durée d'utilisation (en TTC)				Tarifs au km (en TTC)	
		Tarif horaire de 7h à 23h	Tarif horaire de 23h à 7h	Tarif plafond jour	Tarif plafond semaine	Jusqu'à 100km	Au-delà de 100km
Formule Avec abonnement	Catégorie						
	S	3,00 €	0,00€	22 €	120 €	0,42 €	0,22 €
	M	3,50 €	0,00€	27 €	150 €		
	L	4,00 €	0,00€	33 €	180 €		
	XL	4,50 €	0,00€	38 €	210 €	0,52 €	0,27 €
	XXL	5,00 €	0,00€	44 €	240 €		
Formule Sans abonnement (dans la limite de 2 cartes)	S	5,50 €	0,00€	39 €	180 €	0,42 €	0,22 €
	M	6,00 €	0,00€	45 €	210 €		
	L	6,50 €	0,00€	50 €	240 €		
	XL	7,00 €	0,00€	56 €	270 €	0,52 €	0,27 €
	XXL	7,50 €	0,00€	60 €	300 €		

Les dégressifs s'appliquent par trajet.

Bon à savoir :

- Pour chaque location : les heures réservées + les kilomètres parcourus
- Tout est compris : carburant, assurance tout risque, entretien, assistance...
- Heures de nuit gratuites de 23h à 7h du matin, seuls les kms sont payants.
- Réduction de 50% sur les heures non-utilisés en cas de retour anticipé du véhicule.
- Accessible dès 18 ans

Une formule sur mesure

Le tarif d'abonnement varie en fonction du nombre de cartes dont vous avez besoin.
Frais d'inscription : 10 € - Engagement initial : 3 mois.

Nombre de cartes

- 1 à 5 cartes
- 6 à 10 cartes
- 11 à 20 cartes
- 21 à 50 cartes
- 51 à 100 cartes
- > 100 cartes

Abonnement mensuel € TTC

- 16 €
- 20 €
- 30 €
- 40 €
- 50 €
- 60 €



pour tout gérer

Retrouvez le simulateur de tarif
en ligne :

<https://lpa.citiz.coop/simulateur>

OFFRE DECOUVERTE

3 MOIS offerts
+
10 € DE FRAIS D'INSCRIPTION
RECRÉDITÉ SUR VOTRE COMPTE
EN CRÉDIT CONSO

Valable pour les entreprises 1 à 5 cartes
du 15/10 au 31/12/24

avec le code

PE24



citiz en auto
PARTAGE
Métropole de Lyon

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour tout complément d'information :

Stéphanie Chaussy – Responsable du développement commercial
stephanie.chaussy@lpa.fr / 06 32 27 21 92

A vos questions !

Vos interlocuteurs

SYTRAL Mobilités – Métropole de Lyon

Périmètre et contact

Métropole de Lyon : Agence des mobilités

Communautés de communes/agglomération : SYTRAL Mobilités

+ ZI mi-plaine

+ ZI AIRM

conseil-en-mobilite-employeurs@sytral.fr

Délimitations administratives de SYTRAL Mobilités

SYTRAL
MOBILITÉS

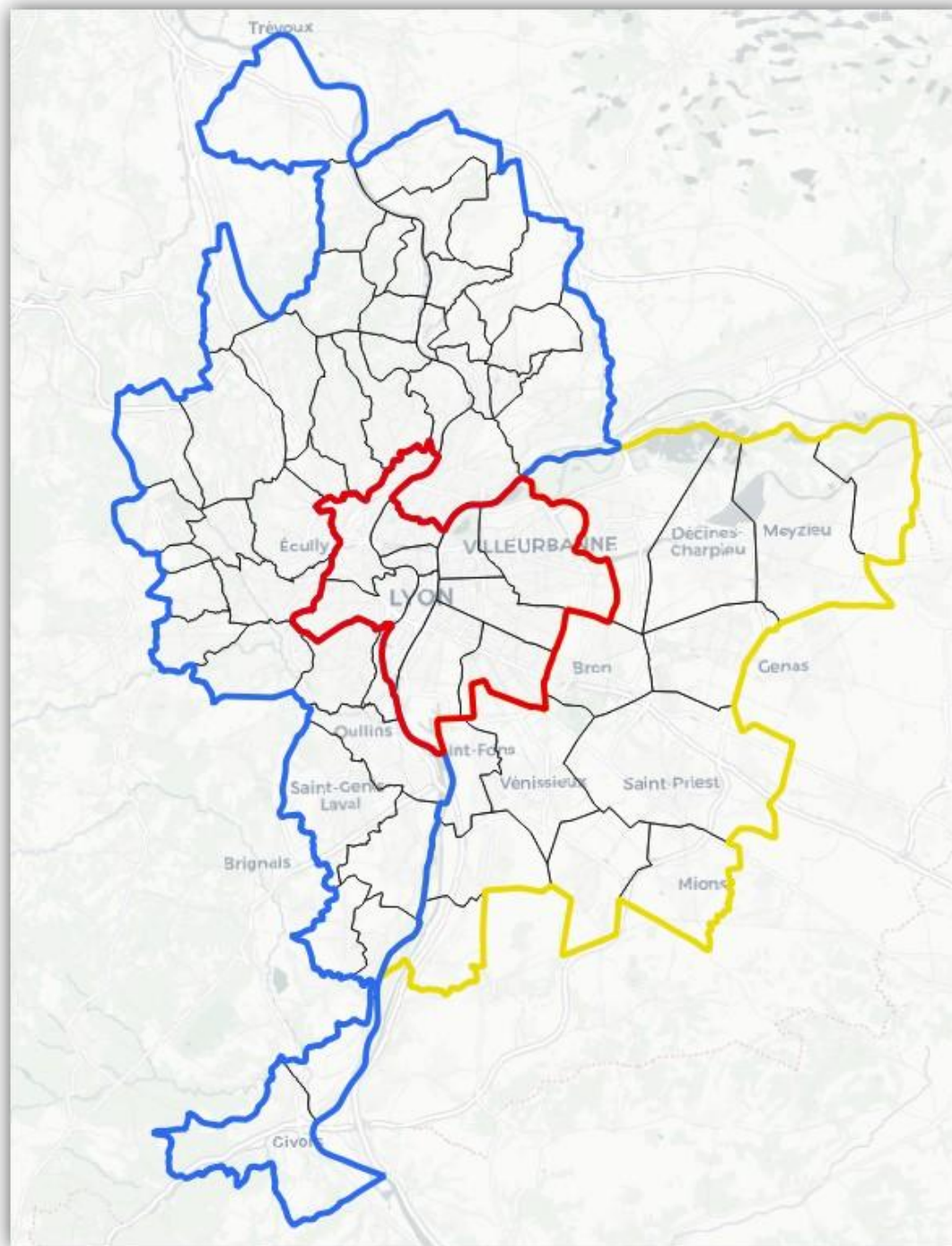


SYTRAL
MOBILITÉS

MÉTROPOLE
GRAND LYON



Kevin HERRERA
kherrera@grandlyon.com
Ouest lyonnais



Micheline ETHO
metho@grandlyon.com
Lyon et Villeurbanne



Antoine PLAN
aplan@grandlyon.com
Est lyonnais



Merci pour votre participation
et à bientôt !